

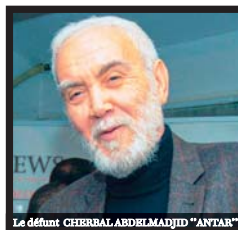
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 13- samedi 14 mars 2026 / 23-24 ramadhan 1447 - N° 4047 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€
www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz



Le défunt Cherrhal Abdelmadjid "ANTAR"

Iftar : 18h58
Imsak : 05h23

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République présente ses condoléances aux familles des trois martyrs tombés au champ d'honneur dans la 5^{ème} Région militaire

P. 3

CINÉMA ALGÉRIEN

Le gouvernement trace la feuille de route d'une industrie moderne et compétitive à l'horizon 2030

P. 3

AL QODS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS ARABES

Brahim Boughali condamne la fermeture persistante de la mosquée Al-Aqsa durant le Ramadhan

P. 15

LIBAN

Le bilan des frappes sionistes s'élève à 773 martyrs



Le bilan des frappes sionistes sur le Liban depuis le début du mois en cours a atteint 773 martyrs, dont 103 enfants, et 1.933 blessés, a indiqué vendredi le ministère libanais de la Santé. Le nombre de martyrs à la suite des agressions sionistes "s'élève à 773, dont 103 enfants, et de blessés à 1.933", a précisé le communiqué du ministère. Un précédent bilan a fait état de 687 martyrs et 1.774 blessés depuis le 2 mars. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban. P. 15

SANTÉ ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers un partenariat renforcé entre le ministère de la Santé et le CREA au service du patient

P. 6

JUSTICE

Lotfi Boudjemaa plaide pour des magistrats spécialisés afin de renforcer l'efficacité des juridictions

P. 4

MODERNISATION DE LA GESTION COMMUNALE

Saïd Sayoud annonce une nouvelle architecture organisationnelle pour les communes

P. 4

SANTÉ

BRONCHIOLITE
Comment la tenir à distance ?

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
L'USM Alger et le CR Belouizdad en quête d'un exploit à l'extérieur pour ouvrir la voie aux demi-finales

P. 22



MOUVEMENT THÉÂTRAL ALGÉRIEN
Rencontre à Alger sur le parcours et l'œuvre de Abdelkader Alloula

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Alger: démantèlement d'un groupe criminel pour trafic de drogue et saisie de 2 kg de kif traité à Bouzareah

P. 2

TÉLÉCOMMUNICATIONS

MWC : Mobilis remporte pour la deuxième fois consécutive le prix de la meilleure couverture mobile



L'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis", a remporté, pour la deuxième fois consécutive, le prix de la meilleure couverture, décerné par la société mondiale "Ookla", indique jeudi un communiqué de l'entreprise.

"En marge du Mobile World Congress (MWC 2026), qui s'est tenu à Barcelone en Espagne, du 2 au 5 mars en cours, et qui réunit les principaux opérateurs du secteur technologique et des télécommunications, l'opérateur national "Mobilis" a de nouveau remporté le Speedtest Award 2025 de la meilleure couverture mobile en Algérie (Algeria's Best Mobile Coverage), décerné par la société mondiale "Ookla+", précise le communiqué.

Ce prix a été remis au PDG de Mobilis, Chaouki Boukhazani, qui a souligné que cette distinction constitue "la preuve du niveau atteint par la couverture de Mobilis, conformément à des normes internationales neutres reposant sur l'expérience réelle des utilisateurs", ajoute la même source.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Alger : perturbation du trafic des trains de banlieue

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, jeudi, une perturbation du trafic des trains dans la banlieue d'Alger en raison d'un incident technique. La société a précisé, dans un communiqué, que cette perturbation est due à la chute d'un câble électrique à haute tension sur les câbles d'alimentation des trains, au niveau du tronçon reliant les gares d'El Harrach et de Baba Ali.

La SNTF a assuré que les équipes techniques spécialisées de Sonelgaz sont à pied d'œuvre pour rétablir la situation et permettre ainsi la reprise normale du trafic ferroviaire "dans les plus brefs délais".

SÉISME

Secousse tellurique de 3,5 degrés dans la wilaya de Bouira



Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, jeudi à 18h49 dans la wilaya de Bouira, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 kilomètres au Sud de Bir Ghalou dans la même wilaya, précise le CRAAG.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 166 blessés en 24 heures (Protection civile)



Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 166 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, à travers le territoire national, indique, jeudi, un bilan de la Protection civile.

Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas d'Oran (2 morts), Alger, Ghardaïa, Tiaret, Biskra et Djelfa (un mort chacune), précise la même source.

S'agissant des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 6 personnes dans les wilayas de Saïda et Tiaret.

Concernant les intempéries ayant touché les wilayas de Béchar, Ghardaïa, El Oued, El Bayadh et Ouargla, ces dernières 24 heures, neuf (9) opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées, à l'intérieur des habitations par les unités de la Protection civile, relève le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Alger: démantèlement d'un groupe criminel pour trafic de drogue et saisie de 2 kg de kif traité à Bouzareah

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un réseau criminel pour trafic de drogue et de psychotropes et à la saisie de 2 kg de kif traité et de 1138 comprimés psychotropes, indique jeudi un communiqué des mêmes services. "Menée par la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah, cette opération fait suite à d'intenses investigations de terrain ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes", précise la même source. "Il a été procédé ensuite à l'arrestation des membres de ce réseau et à la saisie de cette quantité de poison dissimulée à l'intérieur des domiciles des suspects", ajoute le communiqué.

"Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conformément à un dossier de procédure pénale".

MÉTÉO

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de fortes rafales de vent, affecteront, aujourd'hui plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tipaza, Aïn Defla, Médéa, Blida, Alger et Boumerdes, avec des quantités de pluie estimées entre 20 et 30 mm, de samedi à 18h00 à dimanche à 12h00. Des pluies sont également prévues sur les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Batna, Nord de Khenchela, Oum El Bouaghi, Souk Ahras et Nord de Tébessa, et ce à partir de samedi à 20h00 jusqu'à dimanche à 18h00.

Les quantités de pluie oscilleront entre 20 et 40 mm, atteignant ou dépassant, localement, les 50 mm, notamment sur les wilayas côtières, selon la même source.

Horaires des prières



Fajr : 05h35
Dohr : 12h57
Asr : 16h22
Maghreb : 18h58
Isha : 20h14

MÉTÉO

Alger	: 19°	09°
Oran	: 22°	10°
Annaba	: 23°	06°
Béjaia	: 20°	08°
Tamanrasset	: 26°	16°

SÉCURITÉ NATIONALE

L'ANP neutralise sept terroristes dans une opération d'envergure à Tébessa



L'Armée nationale populaire poursuit avec détermination sa lutte contre le terrorisme et confirme, une nouvelle fois, l'efficacité de ses opérations de sécurisation du territoire national.

Dans le Secteur militaire de Tébessa, relevant de la cinquième Région militaire, une opération d'envergure menée par des détachements de l'ANP a permis de neutraliser sept terroristes, dont deux émirs particulièrement recherchés.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, l'intervention s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'une opération de qualité lancée dans la nuit du jeudi 12 mars 2026.

Les forces engagées ont réussi, au cours de la journée du vendredi, à éliminer trois autres éléments terroristes dans la même zone, consolidant ainsi les résultats obtenus lors de la première phase de l'opération.

Au total, sept terroristes ont été neutralisés lors de ces affrontements.

Parmi eux figurent deux chefs terroristes identifiés comme étant Youcef Salah et Haddad Bilal.

Les unités de l'ANP ont également récupéré sept pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov ainsi qu'une quantité importante de munitions et d'autres équipements appartenant au groupe armé.

Cette opération témoigne de la vigilance constante et de la capacité opérationnelle élevée des forces de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre les groupes terroristes qui tentent de menacer la stabilité et la sécurité du pays.

Toutefois, cette victoire opérationnelle a été marquée par le sacrifice de trois militaires tombés au champ d'honneur lors de l'accrochage avec les éléments terroristes.

Leur engagement et leur bravoure illustrent le dévouement des forces armées à la défense de la souveraineté nationale et à la protection des citoyens.

À cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances aux familles des martyrs. Dans son message, il a exprimé sa profonde compassion envers les proches des soldats disparus, priant Dieu le Tout-Puissant, en ce mois sacré de Ramadan, d'accorder Sa miséricorde aux défunts et de donner courage et patience à leurs familles.

Cette opération réussie confirme la détermination inébranlable de l'ANP à poursuivre sa mission de défense de la sécurité nationale et à éradiquer toute menace terroriste.

Elle illustre également la mobilisation permanente des forces armées pour préserver la stabilité du pays et protéger les acquis de la paix retrouvée en Algérie.

Abdel MEGHIT

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République présente ses condoléances aux familles des trois martyrs tombés au champ d'honneur dans la 5^{ème} Région militaire

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, vendredi, ses sincères condoléances aux familles des trois martyrs, tombés au champ d'honneur dans la 5^{ème} Région militaire, les assurant de sa profonde compassion.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présente ses sincères condoléances aux familles de nos trois



martyrs, tombés au champ d'honneur alors qu'ils défendaient vaillamment l'Algérie et sa sécurité contre les résidus des forces du mal et de l'obscurantisme terroristes, dans la 5^{ème} Région militaire", lit-on dans le message de condoléances.

"Tout en présentant nos condoléances à l'ensemble des personnels de l'Armée nationale populaire (ANP), nous nous inclinons avec pitié à la mémoire de ces martyrs et de leurs âmes pures, priant Allah Tout-Puissant de les accueillir en Son vaste paradis et de les entourer de Sa sainte miséricorde en ces dix derniers jours du mois sacré de Ramadhan. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons. Gloire et éternité à nos valeureux martyrs", a ajouté le président de la République.

CINÉMA ALGÉRIEN

Le gouvernement trace la feuille de route d'une industrie moderne et compétitive à l'horizon 2030

Par Abed MEGHIT

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la relance du cinéma national. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen de la stratégie nationale du cinéma pour la période 2026-2030, une initiative ambitieuse destinée à redonner un nouvel élan à la production cinématographique algérienne et à poser les bases d'une véritable industrie culturelle capable de rayonner sur les plans national et international.

Cette réunion, tenue dans le cadre du suivi des grandes orientations gouvernementales, s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la vision stratégique portée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la promotion de la culture et le développement des industries créatives en Algérie.

La stratégie nationale du cinéma constitue, selon un communiqué des services du Premier ministre, un document de référence qui traduit concrètement les engagements présidentiels en faveur de la renaissance du septième art dans le pays.

Le projet stratégique présenté lors de cette réunion interministérielle repose sur une approche globale qui considère le cinéma non seulement comme un vecteur culturel, mais également comme un levier économique et un outil de rayonnement international.

A travers cette vision intégrée, les pouvoirs publics entendent transformer le secteur cinématographique en une véritable industrie créatrice d'emplois, génératrice d'investissements et capable de contribuer au développement de l'économie nationale.

Cette stratégie s'appuie également sur la vision intellectuelle et pragmatique exposée par le président de la République

lors des Assises nationales du cinéma, organisées les 19 et 20 janvier 2025.

Ces assises avaient réuni les principaux acteurs du secteur, notamment des réalisateurs, producteurs, scénaristes, critiques et responsables institutionnels, afin d'engager une réflexion approfondie sur l'avenir du cinéma algérien et sur les moyens de renforcer sa présence sur la scène internationale.

Les conclusions de ces rencontres nationales ont largement inspiré la nouvelle stratégie, qui ambitionne de structurer durablement le secteur à travers la modernisation des infrastructures, la diversification des sources de financement et l'encouragement des investissements publics et privés dans la production audiovisuelle.

Au cœur de cette feuille de route figure la volonté de créer un environnement favorable à l'émergence d'une production cinématographique dynamique et innovante, capable de répondre aux attentes du public algérien tout en valorisant l'identité culturelle et historique du pays.

L'objectif est également de soutenir la créativité des jeunes talents et de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de cinéastes porteurs d'une vision contemporaine du cinéma national.

La stratégie nationale du cinéma prévoit également de renforcer la dimension économique du secteur en encourageant la création d'entreprises spécialisées dans la production, la distribution et la diffusion des œuvres cinématographiques.

Cette orientation vise à structurer un véritable marché du cinéma en Algérie, capable de soutenir durablement la production nationale et de stimuler la circulation des œuvres. Par ailleurs, le gouvernement entend promouvoir l'attractivité de l'Algérie en tant que destination pour les tournages internationaux.

Grâce à la richesse de ses paysages na-



turels, à la diversité de son patrimoine culturel et à son histoire riche en événements marquants, le pays dispose d'un potentiel considérable pour accueillir des productions étrangères et développer des partenariats avec des studios internationaux.

La stratégie prévoit également un renforcement de la diplomatie culturelle à travers le cinéma, considéré comme un puissant vecteur de communication et de dialogue entre les peuples.

En favorisant la participation des films algériens aux festivals internationaux et en soutenant les coproductions avec d'autres pays, les autorités espèrent accroître la visibilité du cinéma algérien sur la scène mondiale. L'accent sera aussi mis sur la formation et la professionnalisation des acteurs du secteur, notamment dans les domaines de la réalisation, du montage, de la scénarisation et des métiers techniques liés à la production audiovisuelle.

L'objectif est de développer des compétences locales capables de soutenir la

croissance du secteur et d'améliorer la qualité artistique et technique des productions nationales.

À travers cette stratégie ambitieuse, le gouvernement entend ainsi jeter les bases d'une industrie cinématographique moderne, structurée et compétitive.

En combinant les dimensions culturelle, économique, financière et diplomatique, l'Algérie aspire à redonner au cinéma la place qu'il mérite dans le paysage artistique national et à faire de ce secteur un véritable moteur de créativité et d'innovation.

La réunion du Conseil interministériel présidée par le Premier ministre marque ainsi une étape décisive dans la concrétisation de cette vision.

Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de faire du cinéma un projet national fédérateur, capable de refléter les aspirations de la société algérienne tout en contribuant au rayonnement culturel du pays.

HYDRAULIQUE

Réunion de travail pour le suivi du programme d'irrigation d'appoint des cultures stratégiques dans les grands périmètres

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, ont présidé, jeudi, une séance de travail consacrée au suivi du programme d'irrigation d'appoint des cultures stratégiques dans les grands périmètres, indique un communiqué du ministère de l'Hydraulique.

Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche en présence des cadres des deux secteurs, les deux ministres ont souligné "l'importance que revêt le secteur agricole dans le pays, ainsi que les moyens considérables mobilisés par l'Etat pour mo-

biliser les ressources hydriques nécessaires au développement de la production nationale, notamment dans les filières stratégiques", selon la même source.

Ils ont également salué le niveau de coordination entre les secteurs de l'Hydraulique et de l'Agriculture, soulignant l'importance d'une exploitation rationnelle et durable des ressources hydriques, à travers l'adoption de systèmes d'irrigation économes en eau, tout en œuvrant à diversifier les sources d'approvisionnement et en optant pour les ressources non conventionnelles, notamment l'utilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation, de

manière à garantir la valorisation et la préservation de cette importante ressource.

Au terme de la réunion, les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de "poursuivre l'action commune et de renforcer la coordination sur le terrain entre les différentes instances et institutions relevant des deux secteurs, afin de relever les défis liés à la sécurité alimentaire nationale et de renforcer la production agricole par un produit local durable et de qualité, à la hauteur des aspirations et des perspectives de développement du pays", conclut le communiqué.

APS

ÉDUCATION NATIONALE L'Algérie lance la Revue internationale de l'innovation éducative : appel aux chercheurs pour bâtir une nouvelle référence scientifique

Le secteur de l'Éducation nationale franchit une nouvelle étape dans la promotion de la recherche scientifique appliquée à l'enseignement avec le lancement officiel de la Revue internationale de l'innovation éducative (RIIE).

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, jeudi, l'ouverture de la réception des contributions scientifiques destinées à être publiées dans le premier numéro de cette nouvelle publication académique, dont la parution est prévue pour juin 2026.

Cette initiative s'inscrit dans la concrétisation de la décision annoncée par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, lors de la cérémonie de lancement du « Défi de l'innovation en éducation », organisée le 14 février dernier.

À cette occasion, le ministre avait dévoilé le projet de création d'une revue scientifique semestrielle indexée dédiée à l'innovation pédagogique, placée sous l'égide de l'Institut national de recherche en éducation (INRE).

À travers ce projet ambitieux, le ministre entend doter l'Algérie d'un espace académique de référence consacré à l'innovation éducative et à la valorisation des initiatives scientifiques susceptibles d'améliorer les pratiques pédagogiques.

La revue RIIE ambitionne ainsi de devenir une plateforme scientifique nationale et internationale capable de stimuler la réflexion sur les transformations du système éducatif et d'encourager les approches novatrices dans l'enseignement.

Le nouvel appel à contributions s'adresse à un large éventail d'acteurs du monde éducatif et académique. Inspecteurs, directeurs d'établissements scolaires, enseignants, praticiens de l'éducation, chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants sont invités à soumettre leurs travaux scientifiques afin de contribuer à l'enrichissement de ce projet éditorial d'envergure. Selon le communiqué du ministère, cette revue a pour objectif de promouvoir les recherches pionnières et les pratiques innovantes dans le domaine de l'enseignement, tout en renforçant la place de la recherche scientifique dans l'amélioration de la qualité de l'apprentissage.

A. MEGHIT

JUSTICE Lotfi Boudjemaa plaide pour des magistrats spécialisés afin de renforcer l'efficacité des juridictions

La modernisation du système judiciaire et l'adaptation de ses mécanismes aux nouvelles exigences économiques ont été au cœur de la visite effectuée jeudi par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, dans la wilaya de Blida.

Abed MEGHIT

À cette occasion, le ministre a souligné l'importance stratégique de la formation de magistrats spécialisés au sein des juridictions commerciales et administratives afin de renforcer l'efficacité de la justice et d'accompagner la dynamique de développement économique du pays.

La visite du ministre a été marquée par l'inauguration du siège du tribunal de commerce spécialisé de Boufarik et du tribunal administratif de Ouled Yaïch, en présence du wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, ainsi que du président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula.

Dans son allocution, le ministre a affirmé que son département accorde une importance capitale à la formation de magistrats spécialisés capables de traiter les affaires complexes relevant du droit commercial et du contentieux administratif.

Selon lui, la spécialisation des juges constitue un élément déterminant pour garantir la qualité des décisions judiciaires et assurer une meilleure protection des droits des citoyens et des acteurs économiques.

Le ministre a rappelé que les juridictions commerciales et administratives sont appelées à traiter des litiges souvent complexes impliquant des entreprises, des institutions financières et des administrations publiques.

Dans ce contexte, les magistrats doivent disposer d'une



maîtrise approfondie des règles juridiques et économiques régissant ces domaines. Dans cette perspective, le secteur de la justice a engagé un vaste programme de formation et de mise à niveau destiné à l'ensemble de ses personnels, avec une attention particulière portée aux magistrats exerçant dans les tribunaux administratifs et commerciaux.

Cette démarche vise à actualiser leurs connaissances et à renforcer leurs compétences face à l'évolution rapide des pratiques économiques et juridiques.

Pour Lotfi Boudjemaa, la justice joue un rôle essentiel dans la consolidation du climat des affaires et dans la promotion de l'investissement. Une justice rapide, efficace et spécialisée constitue un facteur déterminant pour instaurer la confiance des investisseurs et garantir la sécurité juridique des transactions économiques.

Le ministre a également souligné l'importance particu-

lière de la justice administrative, qu'il a qualifiée de véritable rempart pour la protection des droits des citoyens face aux décisions de l'administration.

Selon lui, le juge administratif doit faire preuve d'une grande vigilance et bénéficier d'une formation continue afin d'assurer l'équilibre entre l'autorité publique et les droits des administrés.

Au cours de sa visite, le ministre a également encouragé le recours à la conciliation dans le règlement des litiges commerciaux.

Il a expliqué que ce mécanisme constitue un outil efficace permettant de résoudre les différends de manière rapide et souple, tout en réduisant la charge pesant sur les tribunaux.

La conciliation apparaît en effet comme une alternative pertinente pour traiter les conflits liés aux dettes commerciales, aux litiges bancaires ou aux différends contractuels, en favorisant des solutions négociées entre les parties.

Dans le cadre de son déplacement, le ministre s'est également rendu au siège de l'Ordre des avocats, où il a salué l'implication des organisations professionnelles dans le processus de modernisation du secteur de la justice. Il a notamment mis en avant leur soutien à la stratégie de numérisation engagée par le ministère, visant à moderniser les procédures judiciaires et à améliorer l'efficacité du service public de la justice.

Pour Lotfi Boudjemaa, les avocats constituent des partenaires essentiels dans la promotion d'une justice moderne, transparente et accessible.

Leur contribution est indispensable pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions judiciaires et pour garantir le respect des principes de l'État de droit.

La visite du ministre à Blida lui a également permis de rencontrer les magistrats et les personnels judiciaires de la région et de s'enquérir du fonctionnement des juridictions locales, notamment au sein de la Cour de Blida.

Ces échanges ont été l'occasion d'évaluer les conditions de travail des professionnels de la justice et d'identifier les moyens susceptibles d'améliorer l'efficacité du système judiciaire.

À travers cette démarche, le ministère de la Justice réaffirme sa volonté de poursuivre la modernisation de l'appareil judiciaire et de renforcer son rôle dans la consolidation de l'État de droit et dans l'accompagnement du développement économique du pays.

MODERNISATION DE LA GESTION COMMUNALE Saïd Sayoud annonce une nouvelle architecture organisationnelle pour les communes

Dans une démarche visant à renforcer la gouvernance locale et à moderniser le fonctionnement des collectivités territoriales, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé jeudi à Alger l'élaboration d'un projet de décret exécutif destiné à instaurer une structure organisationnelle modèle pour les communes.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une réforme plus large visant à consacrer une nouvelle vision dans la gestion des municipalités et à renforcer l'efficacité de l'administration locale.

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales des députés, le ministre a indiqué que les services de son département travaillent actuellement à la mise en place d'un cadre organisationnel de référence destiné à accompagner les communes dans l'exercice de leurs missions et dans l'adaptation de leur fonctionnement aux exigences du développement local.

Selon Saïd Sayoud, ce projet de décret exécutif prévoit l'instauration d'une structure organisationnelle modèle qui permettra de mieux prendre en charge les missions décentralisées de la wilaya et d'améliorer la coordination entre les différents niveaux de l'administration territoriale.

L'objectif consiste à offrir aux communes un outil de gestion moderne et structuré, capable de répondre efficacement aux attentes des citoyens et aux défis

liés à la croissance démographique et aux mutations socio-économiques.

Le futur texte réglementaire vise également à instaurer une approche plus flexible dans l'organisation administrative des communes. En effet, la structure organisationnelle proposée constituera un cadre de référence permettant à chaque collectivité locale d'adapter son organisation interne en fonction de ses spécificités, de ses priorités de développement et des moyens humains et matériels dont elle dispose.

Dans cette perspective, le ministre a précisé que la nouvelle organisation devra tenir compte de plusieurs paramètres essentiels, notamment le niveau d'encadrement administratif, la disponibilité des ressources humaines qualifiées et la capacité de chaque commune à assurer la gestion efficace des services publics locaux.

Cette réforme intervient à un moment où les autorités publiques cherchent à renforcer la décentralisation et à donner davantage de marges de manœuvre aux collectivités locales dans la gestion des affaires publiques.

La modernisation de l'organisation communale constitue ainsi un levier stratégique pour améliorer la qualité du service public et rapprocher davantage l'administration des citoyens.

Évoquant les communes qui ont déjà entamé l'élaboration de projets de structures organisationnelles, Saïd Sayoud a expliqué que l'examen de ces propositions a été temporairement reporté.

Cette décision vise à attendre l'adoption

officielle de la structure organisationnelle modèle qui servira de référence pour l'ensemble des communes du pays.

Le ministre a également souligné que l'élaboration des nouvelles structures devra prendre en considération les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat.

Le nombre d'habitants de chaque commune constitue en effet un critère déterminant dans la définition de l'organisation administrative et dans la répartition des ressources humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement des services publics.

Lors de cette séance parlementaire, le ministre a par ailleurs répondu à une question relative à la création de nouvelles communes dans certaines wilayas.

À ce sujet, il a rappelé que la création d'entités communales supplémentaires nécessite une révision de la législation relative à l'organisation territoriale du pays.

Cette démarche ne dépend pas uniquement de critères géographiques, mais doit également prendre en compte des considérations administratives, économiques et démographiques.

Toutefois, dans le cadre du renforcement de la décentralisation, les communes disposent déjà de mécanismes leur permettant d'améliorer la proximité des services publics.

Elles peuvent notamment créer des délégations ou des annexes administratives relevant de leurs compétences, chargées d'assurer certaines prestations publiques

par délégation de l'Assemblée populaire communale.

En parallèle à cette réforme de l'organisation communale, le ministre a également évoqué les efforts engagés dans le secteur des transports publics afin d'améliorer la mobilité urbaine et de répondre à la demande croissante des citoyens.

Dans ce contexte, il a annoncé que la répartition des 10.000 bus destinés à être importés, sur décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, interviendra dans les prochains jours.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant à renforcer le parc de transport public et à améliorer les conditions de déplacement dans les grandes agglomérations.

La distribution de ces nouveaux bus débutera progressivement dans plusieurs grandes wilayas du pays, notamment Alger, Annaba, Constantine, Oran et Sétif.

À travers ces différentes initiatives, les pouvoirs publics entendent consolider les fondements d'une gouvernance territoriale moderne et efficace, fondée sur la rationalisation de l'organisation administrative, l'amélioration de la qualité du service public et la promotion d'un développement local équilibré.

La réforme annoncée par le ministère de l'Intérieur apparaît ainsi comme une étape majeure dans la transformation de l'administration communale et dans l'adaptation de la gestion locale aux exigences d'une Algérie en pleine mutation.

A. MEGHIT

BÉJAÏA

Mise en service d'un nouveau tronçon stratégique de la pénétrante reliant le port à l'autoroute Est-Ouest

La modernisation des infrastructures de transport en Algérie se poursuit avec la mise en service d'un nouveau tronçon de la pénétrante reliant le port de Béjaïa à l'Autoroute Est-Ouest, un projet d'envergure destiné à renforcer la connectivité logistique et à soutenir le développement économique de la région.

Par Abed MEGHIT

Cette nouvelle étape dans l'avancement du projet a été supervisée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djel-laoui, lors d'une visite officielle effectuée dans la wilaya de Béjaïa.

La cérémonie de mise en service s'est déroulée en présence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, ainsi que du wali de Béjaïa, Kamel Eddine Kerbouche et de plusieurs responsables locaux.

Le tronçon inauguré



s'étend sur une distance de cinq kilomètres, entre les points kilométriques 16 et 11, et constitue une section importante de ce projet structurant qui vise à améliorer la fluidité du transport entre le port et le réseau autoroutier national.

La pénétrante de Béjaïa représente un axe stratégique pour la logistique et le commerce, car elle permettra de faciliter l'acheminement des marchandises depuis le port vers l'intérieur du pays, tout en réduisant les

temps de transport et les coûts liés aux opérations de distribution.

Au-delà de son importance pour les flux commerciaux, cette infrastructure devrait également soutenir plusieurs projets économiques majeurs dans la région, notamment l'exploitation de la mine de zinc et de plomb située dans les communes d'Amizour et de Tala Hamza.

La mise en service progressive des différentes sections de cette pénétrante devrait ainsi contribuer à renforcer l'attractivité économique de la région et à accompagner les projets industriels et miniers en cours de développement.

MOSTAGANEM

Des projets énergétiques pour soutenir le développement économique et améliorer le cadre de vie

La wilaya de Mostaganem intensifie ses efforts pour renforcer ses infrastructures énergétiques, considérées comme un levier essentiel du développement économique et social.

Lors de la dernière réunion du conseil exécutif de la wilaya, présidée par le wali Ahmed Boudouh, plusieurs décisions ont été prises afin d'accélérer la réalisation des projets liés aux réseaux d'électricité et de gaz.

Les autorités locales accordent une attention particulière au développement des infrastructures énergétiques, indispensables pour accompagner la croissance urbaine, soutenir les investissements industriels et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Au cœur des discussions figuraient notamment le projet de réalisation d'une nouvelle station électrique destinée à renforcer les capacités de distribution d'énergie dans la région.

Ce projet structurant devrait contribuer à sécuriser l'approvisionnement en électricité et à accompagner l'extension des zones urbaines et industrielles.

Dans ce contexte, le wali a insisté sur l'importance d'instaurer un climat de confiance avec les citoyens concernés par les projets d'infrastructure, tout en veillant à préserver les investissements publics dans le respect de l'intérêt général.

La réunion a également permis d'aborder la question du raccordement de la zone industrielle d'El Bordjia aux réseaux énergétiques.

Les responsables locaux ont été appelés à respecter strictement les délais contractuels afin de garantir la mise en service rapide de cette zone stratégique destinée à accueillir de nouveaux projets économiques.

Par ailleurs, les autorités ont décidé d'actualiser la base de données relative à la main-d'œuvre qualifiée dans le domaine de l'énergie.

Cette démarche sera menée en collaboration avec l'université, les établissements de formation professionnelle et la société Sonelgaz, dans le but de préparer les ressources humaines nécessaires au fonctionnement de la future station électrique.

La question du raccordement des habitations rurales aux réseaux d'électricité et de gaz a également occupé une place importante lors de cette réunion.

Les services concernés ont été chargés d'établir un recensement précis des besoins dans les différentes communes de la wilaya, en coordination avec les chefs de daïra et les présidents d'assemblées populaires commu-

nales.

Concernant le projet de raccordement de la région d'Oued El Kheir au réseau de gaz naturel, les procédures administratives liées à l'ouverture des plis sont actuellement en cours.

Dans le même temps, des instructions ont été données pour accélérer les travaux de raccordement du réseau d'assainissement au niveau de la zone de Zaouia.

Le programme de raccordement des exploitations agricoles à l'électricité rurale constitue également l'un des axes majeurs de cette stratégie énergétique.

Selon les données présentées lors de la réunion, pas moins de 1.330 exploitations agricoles sont concernées par cette opération.

En conclusion de cette rencontre, le wali Ahmed Boudouh a réaffirmé que le développement du secteur de l'énergie représente un facteur déterminant pour soutenir la dynamique économique de la wilaya.

L'amélioration des réseaux d'électricité et de gaz constitue ainsi un élément clé pour accompagner les investissements, soutenir l'activité agricole et industrielle et améliorer durablement le quotidien des habitants de la région.

Abed MEGHIT

TISSEMSILT

Le wali Bouzaid Fethi intensifie le suivi des projets du pôle urbain Souidani Boudjemaa en prévision d'une vaste opération de relogement

Dans le cadre du suivi permanent des projets structurants liés au secteur de l'habitat et des équipements publics, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a effectué une visite de terrain au niveau du pôle urbain « Souidani Boudjemaa ».

Cette sortie s'inscrit dans la dynamique de contrôle régulier de l'état d'avancement des chantiers et de préparation des infrastructures nécessaires en perspective d'une importante opération de relogement et de réinstallation de familles prévue dans les prochains mois.

Cette visite intervient également dans le prolongement de la tournée d'inspection effectuée par le chef de l'exécutif local le 26 février 2026 dans ce même pôle urbain. À cette occasion, il avait donné une série d'instructions visant à accélérer le rythme des travaux et à renforcer la coordination entre les différents intervenants impliqués dans la réalisation des projets.

L'objectif étant d'assurer une progression harmonieuse des chantiers et de lever les éventuelles contraintes susceptibles de ralentir leur exécution.

Au cours de cette nouvelle sortie de terrain, le wali a insisté sur la nécessité d'accompagner les entreprises chargées de la réalisation des projets à travers un suivi technique permanent et une présence effective des responsables sur les sites. Il a également appelé les différents acteurs concernés à redoubler d'efforts afin de respecter les délais fixés et de garantir la qualité des réalisations conformément aux normes techniques en vigueur. La visite a particulièrement porté sur l'état d'avancement des différentes infrastructures publiques appelées à accompagner l'extension de ce nouveau pôle urbain.

Le wali s'est ainsi attardé sur plusieurs équipements essentiels relevant notamment des secteurs de l'éducation, de la santé, du culte et de la sécurité, considérés comme des piliers indispensables pour assurer un cadre de vie équilibré et fonctionnel aux futurs résidents.

Ces infrastructures revêtent une importance stratégique dans la mesure où elles constituent l'un des préalables essentiels à la réussite de l'opération de relogement programmée par les autorités locales.

Leur réalisation dans les délais permettra en effet de garantir la disponibilité des services publics nécessaires dès l'installation des familles bénéficiaires dans leurs nouveaux logements. Le pôle urbain « Souidani Boudjemaa » est appelé à devenir l'un des principaux centres d'expansion urbaine de la wilaya de Tissemsilt.

Conçu pour répondre aux besoins croissants en matière d'habitat et d'équipements collectifs, ce projet s'inscrit dans une stratégie globale visant à accompagner la croissance démographique de la région tout en améliorant les conditions de vie des citoyens.

À travers cette visite de terrain, le wali Bouzaid Fethi a réaffirmé la détermination des autorités locales à veiller au bon déroulement des projets en cours et à garantir leur livraison dans les délais impartis. Il a également souligné que la réussite de cette opération de relogement dépend étroitement de la disponibilité d'infrastructures publiques modernes capables de répondre aux attentes des habitants et d'assurer un environnement urbain équilibré. Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics de mettre en place une approche intégrée du développement urbain, fondée sur la réalisation simultanée de logements et d'équipements publics de proximité, afin de créer des espaces de vie complets et harmonieux répondant aux exigences d'une urbanisation moderne et durable.

Abed MEGHIT

MASCARA

L'éradication de 26 décharges sauvages marque une avancée majeure dans la protection de l'environnement

La wilaya de Mascara poursuit son engagement en faveur de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens à travers une opération d'envergure ayant permis l'éradication de 26 décharges sauvages réparties à travers plusieurs communes.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale visant à assainir les espaces publics et à préserver les écosystèmes naturels de la région. Les autorités locales ont mené cette opération dans le cadre d'un programme de lutte contre les dépotoirs illicites, considérés comme l'une des principales sources de pollution environnementale et de dégradation du paysage urbain et rural.

La wilaya de Mascara dispose actuellement de cinq dépotoirs réglementés destinés à la gestion contrôlée des déchets ménagers. Parmi eux figure le Centre d'Enfouissement Technique situé dans la commune d'El Keurt, qui prend en charge les déchets de 26 communes.

D'autres installations similaires sont implantées à Mo-

hammedia, Zahana, Sig et Oued El Abtal, chacune assurant la gestion des déchets pour plusieurs communes de la région. Un site spécifique est également consacré au dépôt des déchets inertes dans la commune de Froha. L'élimination des décharges sauvages présente des bénéfices multiples tant sur le plan sanitaire qu'environnemental. En effet, ces dépotoirs informels favorisent la prolifération d'insectes et de rongeurs susceptibles de propager diverses maladies, tout en constituant des sources importantes de pollution des sols et des ressources hydriques. Sur le plan esthétique, la disparition de ces points noirs contribue également à redonner aux entrées de villes, aux routes et aux zones forestières leur aspect naturel, renforçant ainsi l'image d'une région soucieuse de son environnement. Les experts soulignent également que les décharges sauvages situées à proximité des zones forestières représentent souvent des risques d'incendie durant la saison estivale. Les déchets abandonnés peuvent en effet devenir des points de

départ de feux accidentels susceptibles de menacer les écosystèmes forestiers et les habitations voisines.

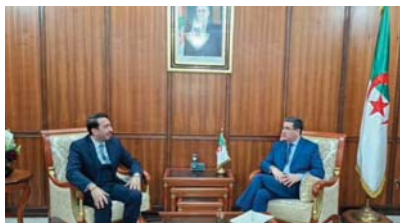
Dans le cadre de cette opération, les déchets collectés ont été transférés vers les Centres d'Enfouissement Technique de la wilaya afin d'être traités conformément aux normes environnementales en vigueur. Toutefois, la réussite durable de cette initiative dépendra de la capacité des autorités locales à empêcher la reconstitution de ces décharges illicites. Pour atteindre cet objectif, plusieurs mesures ont été mises en place, notamment le renforcement des services communaux chargés de la collecte des déchets, l'installation de panneaux de signalisation et de clôtures sur les anciens sites, ainsi que la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation destinées aux citoyens et aux entreprises. À travers ces actions, la wilaya de Mascara entend instaurer une culture environnementale basée sur la responsabilité collective et le respect des espaces publics.

Abed MEGHIT

SANTÉ ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers un partenariat renforcé entre le ministère de la Santé et le CREA au service du patient

Le renforcement de la coopération entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques du secteur pharmaceutique a été au centre d'une rencontre stratégique tenue récemment au siège du ministère de la Santé à Alger.



Par Abed Meghīt

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Mes-saoudene, a reçu une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par son président Kamel Moula, dans le cadre d'un dialogue visant à consolider la coordination entre les différentes parties prenantes du système de santé.

Cette réunion s'est déroulée en présence du président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), le docteur Nadir Zouhir Abderahim, et a constitué une opportunité d'échanger sur les moyens de développer l'industrie pharmaceutique nationale et d'améliorer la disponibilité des médicaments et des dispositifs médicaux.

Selon un communiqué du ministère, les discussions ont porté sur les perspectives de coopération entre les institutions publiques et les opérateurs économiques afin de garantir un approvisionnement régulier en produits pharmaceutiques et en équipements médicaux.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer la souveraineté pharmaceutique nationale et à réduire la dépendance aux importations dans ce domaine stratégique.

Les participants à cette rencontre ont souligné l'importance d'encourager les investissements dans l'industrie pharmaceutique locale et de soutenir les opérateurs économiques engagés dans la production de médicaments et de dispositifs médicaux.

L'objectif est de créer un environnement favorable au développement de cette industrie et de renfor-

cer sa contribution à l'économie nationale.

Au-delà de la question de l'approvisionnement, les échanges ont également porté sur la modernisation du système national de santé.

Les deux parties ont insisté sur la nécessité d'intégrer les technologies modernes dans les structures sanitaires et d'améliorer les mécanismes de gouvernance afin d'optimiser la qualité des services de santé offerts aux citoyens.

La prévention a également occupé une place centrale dans les discussions.

Les participants ont souligné l'importance de renforcer les campagnes de sensibilisation et d'information destinées à lutter contre la propagation des maladies chroniques, qui représentent aujourd'hui l'un des principaux défis pour les systèmes de santé à travers le monde.

Dans ce contexte, les intervenants ont mis en avant la nécessité d'adopter une approche anticipative en matière d'acquisition et de gestion des médicaments, afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement et de garantir une disponibilité constante des traitements essentiels.

Cette approche proactive est également essentielle pour faire face aux crises sanitaires et renforcer la capacité de résilience du système national de santé face aux situations d'urgence.

À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de poursuivre les efforts de concertation à travers l'élaboration d'une feuille de route commune.

Celle-ci devra permettre de structurer les axes de coopération entre les institutions publiques et les opérateurs économiques dans le domaine de la santé.

Cette feuille de route vise notamment à favoriser la réalisation de projets conjoints, à améliorer la prise en charge des patients et à soutenir la modernisation du système national de santé.

À travers cette dynamique de partenariat, les autorités algériennes entendent consolider les bases d'un système de santé performant, capable de répondre aux attentes des citoyens tout en soutenant le développement d'une industrie pharmaceutique nationale compétitive et innovante.

COMMERCE

M. Rezig salue la qualité de la production nationale des produits et ustensiles de pâtisserie

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a salué jeudi à Alger la qualité de la production nationale des produits et ustensiles de pâtisserie, soulignant le niveau avancé qu'elle a atteint en termes de qualité et de conditionnement.

C'est ce qu'a déclaré le ministre, à la presse lors de l'inauguration en compagnie de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, et du wali délégué de la circonscription administrative de Hussein Dey, Nadja Nassib, du Salon des produits et ustensiles de pâtisserie, organisé par le ministère.

M. Rezig a expliqué qu'un nombre de ces produits sont actuellement exportés vers plusieurs pays, après que les entreprises productrices ont satisfait les besoins du marché national et approvisionné les familles algériennes avant de se tourner progressivement vers l'exportation.

Le ministre a considéré que la concurrence entre les entreprises dans le domaine de l'exportation témoigne du développement qu'a connu cette filière, soulignant que

les résultats obtenus s'inscrivaient dans le cadre de la politique menée par le gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a affirmé que son département ministériel accorde un intérêt particulier à la promotion du produit national et à la satisfaction des besoins du marché national en différents divers produits de consommation.

La ministre a expliqué que cet événement reflétait la dynamique du secteur agroalimentaire en Algérie, notamment à travers la diversité et la qualité des produits locaux présentés.

Elle a ajouté que le salon a permis de constater la disponibilité de certains produits algériens sans gluten destinés aux personnes atteintes de la maladie cœliaque, ce qui contribue, selon elle, à la diversification des produits de consommation et à la satisfaction des besoins des différentes catégories de consommateurs.

Elle a également indiqué que le

ministère œuvre à l'accompagnement du consommateur en veillant à la qualité des produits, tout en soutenant les opérateurs économiques locaux par la facilitation des procédures et l'encouragement des initiatives qui contribuent au développement de l'économie nationale. Le salon se poursuit jusqu'au 16 mars au niveau de la Promenade des Sablottes à Alger, avec la participation de près de 50 exposants, parmi lesquels des producteurs et des fournisseurs spécialisés dans les fournitures et outils de l'industrie de la confiserie, les articles de décoration et d'emballage, ainsi que les composants de base et les équipements liés à cette activité, en plus de certaines banques et institutions de soutien aux projets et à l'entrepreneuriat.

Cette manifestation, organisée sous le slogan "Qualité locale et perspectives d'exportation", vise à accompagner les opérateurs économiques, à encourager la production nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises actives dans le domaine de la confiserie pour accéder aux marchés extérieurs.

DOUANES

L'Algérie participe aux travaux de la 11^e session de l'Organe de mise en œuvre technique de la Convention TIR

Le directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché, a participé à Genève (Suisse) aux travaux de la 11^e session de l'Organe de mise œuvre technique de la Convention TIR (Transit international routier), indique jeudi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).

La participation aux travaux de cette session, organisée les 10 et 11 mars courant par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE) à Genève, reflète "la volonté des Douanes algériennes de renforcer leur présence dans les fora internationaux et de contribuer au développement des mécanismes de facilitation des échanges et à la simplification des procédures douanières", précise le communiqué.

Il s'agit également d'échanger les expertises avec différentes administrations douanières, soutenant ainsi la fluidité des échanges commerciaux et accompagnant les transformations modernes des systèmes de transport et de transit", selon la même source.

BÉJAÏA

Une délégation ministérielle en visite d'inspection à la mine de zinc-plomb

Une délégation ministérielle, conduite par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, a effectué, jeudi, une visite de travail dans la wilaya de Béjaïa, afin de s'enquérir des préparatifs en cours pour le lancement de l'exploitation de la mine de zinc-plomb située dans les communes d'Amizour et de Tala Hamza, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, M. Arkab était accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, du Directeur général du groupe Sonarem, du PDG de l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (ENOF), ainsi que de cadres du ministère.

A son arrivée, la délégation ministérielle a été accueillie par le wali de Béjaïa, M. Kamel Eddine Kerbouche, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, de membres des deux chambres du Parlement, des présidents des Assemblées populaires communales d'Amizour et de Tala Hamza et de la directrice de la joint-venture algéro-australienne Western Mediterranean Zinc (WMZ).

Inspectant les travaux d'aménagement de l'accès à la mine de zinc-plomb, le ministre d'Etat a précisé que ce projet minier "compte parmi les projets stratégiques les plus importants dans le secteur minier en Algérie, au regard de ses dimensions économiques et de développement majeures".

A cette occasion, M. Arkab a insisté sur "la nécessité d'un suivi rigoureux et permanent des différentes étapes de réalisation du projet, de manière à garantir l'avancement des travaux conformément aux délais fixés, tout en respectant les normes techniques les plus élevées en vigueur dans la réalisation des grands projets miniers".

Au cours de la visite, la délégation ministérielle a suivi un exposé technique présenté par le directeur des travaux publics de la wilaya sur le projet visant à relier la mine de zinc-plomb à l'autoroute Est-Ouest, afin de faciliter le transport et d'assurer la fluidité du déplacement des équipements et des matériaux liés à l'activité de la mine, permettant ainsi au projet d'entamer la phase d'exploitation dans les meilleures conditions.

La délégation ministérielle a, par ailleurs, rencontré les habitants du village Ait Bouzid, propriétaires des terrains concernés par l'expropriation, qui ont "accueilli favorablement ce projet stratégique qui contribuera sans nul doute à la valorisation des ressources minières nationales, au renforcement de la souveraineté économique et à la création d'un nombre considérable d'emplois au profit des jeunes de la région, tout en appuyant la dynamique économique dans la wilaya de Béjaïa", conclut le communiqué.

APS

ETATS-UNIS

Hausse plus marquée qu'attendu des stocks de pétrole

Les stocks commerciaux de pétrole brut ont connu une hausse un peu plus soutenue qu'attendu la semaine passée aux Etats-Unis, selon des chiffres publiés mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Durant la période de sept jours achevée le 6 mars, les réserves commerciales ont progressé de 3,8 millions de barils, alors que les analystes tablaient sur une hausse de 2,5 millions.

Au total, et hors réserve stratégique, les stocks se sont établis à 443,1 millions de barils, au plus haut depuis mai.

Le nombre de barils dans la réserve stratégique est resté inchangé par rapport à la période précédente, à 415,4 millions.

Les importations n'ont que très légèrement augmenté (+1,55%). Les exportations ont elles diminué (-14,09%), restant toutefois à des niveaux habituels.

La production américaine a très légèrement fléchi, à 13,69 millions de barils par jour, tandis que les raffineries ont augmenté leur rythme d'utilisation, à 90,8% contre 89,2% lors de la période précédente.

La quantité de produits livrés au marché américain - indicateur implicite de la demande - a augmenté (+6,7%) et est repassée au-dessus du seuil symbolique des 20 millions de barils quotidiens.



MARCHÉS BOURSISERS

Wall Street mise sous pression par la flambée du pétrole



La Bourse de New York a terminé dans le rouge jeudi, toujours affectée notamment par la montée en flèche des prix du pétrole, de quoi raviver les craintes d'une accélération de l'inflation. Le Dow

Jones a reculé de 1,56%, l'indice Nasdaq a cédé 1,78% et l'indice élargi S&P 500 a perdu 1,52%. La place américaine "évolue clairement en fonction des prix du pétrole et des inquiétudes persistantes concer-

nant les perturbations énergétiques", commente Angelo Kourkafas, d'Edward Jones.

Selon lui, "comparativement aux derniers jours, les investisseurs sont désormais moins convaincus

qu'une issue rapide et une résolution rapide de ce conflit soient possibles".

Les cours du pétrole ont encore augmenté de plus de 9% jeudi, atteignant un plus haut en clôture depuis l'été 2022.

Les marchés n'ont pas été calmés par l'annonce d'un prélèvement historique des réserves stratégiques de pétrole des membres de l'Agence internationale de l'énergie afin d'atténuer la perte de millions de barils chaque jour en provenance du Golfe.

"Il s'agit d'un tampon temporaire mais probablement insuffisant pour compenser la réduction des flux passant par le détroit d'Ormuz", juge M. Kourkafas. Les experts l'ont aussi interprété comme un signe de la gravité des événements.

Pétrole: le baril de Brent en forte hausse à plus de 96 dollars

Le prix du baril du Brent est repassé temporairement jeudi au-delà du seuil symbolique des 100 dollars, avant de descendre autour de 96,5 dollars, porté par l'intensification de l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient et les perturbations des routes maritimes énergétiques.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, la référence mondiale du brut, a bondi de 4,96% à 96,54 dollars, après avoir fortement augmenté à plus de 100 dollars pendant la séance asiatique.

Son équivalent américain, le WTI, gagnait 4,42% à 91,11 dollars. Les pays du Golfe réduisent actuellement leur production pétrolière d'au moins 10 millions de barils par jour (mb/j), en raison du blocage du détroit d'Ormuz, soit "la plus importante perturbation" de l'approvisionnement en or noir de l'histoire, a indiqué jeudi l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans un rapport.

Les flux de brut et de produits pétroliers traversant le détroit d'Ormuz, point de passage clé du commerce de pétrole, étaient d'environ 20 millions de barils par jour avant l'escalade militaire dans le Golfe. Ils sont désormais réduits à un mince filet.

Les 32 pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) - dont les Etats-Unis -, ont tenté mercredi de calmer la hausse des prix du pétrole en annonçant le déblocage 400 millions de barils, un record, dans leurs réserves stratégiques pour apaiser les inquiétudes sur l'approvisionnement.

Le dollar au plus haut depuis août

Le dollar poursuit sa progression vendredi, porté par la flambée des prix du pétrole, qui lui ont permis de retrouver un niveau inédit depuis l'été.

Ainsi, la devise américaine profite à plein régime de son statut de

valeur refuge: vers 18H20 GMT, elle reprenait 0,69% par rapport à l'euro, à 1,1433 dollar.

Le dollar est aussi particulièrement demandé car c'est la devise d'échange de l'or noir, dont les prix ont connu une flambée. Vers 18H20

GMT, il se renforçait de 0,79% vis-à-vis de la livre sterling, à 1,3237 dollar.

De son côté, le yen glissait encore un peu plus à 159,67 yens pour un dollar (-0,20%), à un plus bas depuis l'été 2024.

AUTOMOBILES

Le prix moyen des voitures électriques a baissé en Europe

Le prix moyen des voitures électriques vendues dans l'Union européenne (UE) a baissé pour la première fois depuis 2020, pour s'établir à 42.700 euros, selon un rapport publié jeudi.

A l'origine de cette étude, l'ONG Transport et Environnement (T&E) fait état d'une baisse de 1.800 euros en moyenne entre 2024 et 2025, qui "contraste fortement avec la hausse" de 5.000 euros "qui avait eu lieu entre 2020 et 2024".

Elle l'explique par l'arrivée de véhicules plus abordables dans le "segment B" des citadines polyvalentes électriques.

L'ONG estime que les objec-

tifs climatiques de l'UE en 2025 ont poussé les constructeurs à proposer davantage de modèles compétitifs.

Elle appelle Bruxelles à renoncer à l'assouplissement des normes CO2 dans le secteur automobile, dont débattent mardi les ministres de l'Environnement des Vingt-Sept.

"Même si l'industrie automobile n'aime pas l'admettre, les normes CO2 définies par l'UE ont permis à des centaines de milliers d'Européens d'avoir accès à des voitures électriques plus abordables. Si l'UE ne revoit pas l'objectif 2030 à la baisse, la parité de prix à l'achat (entre électriques et ther-

miques) est à portée de main", assure Bastien Gebel, l'un des responsables de Transport et Environnement.

Selon l'ONG, plusieurs constructeurs, représentant la moitié du marché, ont déjà atteint leur objectif de réduction des émissions de CO2 pour la période 2025-2027.

La Commission européenne a proposé de renoncer au tout électrique à partir de 2035, qui était une mesure environnementale phare du précédent mandat.

A la place de l'interdiction des voitures neuves à moteur thermique ou hybride qui était prévue en 2035, les construc-



teurs devront réduire de 90% les émissions de CO2 de leurs ventes par rapport aux niveaux

de 2021, et compenser les 10% d'émissions restantes.

APS

MASCARA

La tension persistante autour du lait en sachet durant le Ramadhan

Dans la wilaya de Mascara, la question de la disponibilité du lait en sachet revient chaque année au cœur des préoccupations des citoyens, particulièrement durant le mois de Ramadhan où la demande pour ce produit de première nécessité connaît une hausse significative. Malgré les assurances des responsables du secteur et les mesures anticipées prises par les producteurs, les files d'attente devant les points de vente continuent de marquer le quotidien de nombreux consommateurs.

Par Abed MEGHIT

Lors d'une récente rencontre avec les représentants de la presse locale, le directeur général de la laiterie El Emir de Tizi, Ali Haouech, a tenu à apporter des éclaircissements sur la situation. Selon lui, les responsables de l'entreprise ont engagé très tôt les préparatifs nécessaires afin d'assurer une disponibilité suffisante du lait pendant toute la période du jeûne.

La laiterie El Emir, qui constitue l'un des principaux acteurs de la filière dans la région, dispose d'une capacité de production estimée à trois cent mille litres par jour. Toutefois, la production effective reste nettement inférieure, atteignant environ cent soixante-dix mille litres quotidiens, dont cent quarante mille litres de lait pasteurisé et neuf mille litres de yaourt. Grâce

à un réseau de distribution structuré composé de dix-sept distributeurs, l'entreprise parvient à couvrir près de quatre-vingt-dix-huit pour cent des communes de la wilaya. Elle bénéficie également d'un approvisionnement régulier en poudre de lait et s'appuie sur un système de collecte locale impliquant trente-sept collecteurs et environ cinq cents éleveurs, qui ont permis de recueillir près d'un million de litres de lait frais au cours de l'année 2025.

Malgré ces moyens logistiques et industriels, la tension sur le marché demeure perceptible, notamment aux premières heures de la matinée lorsque les consommateurs se précipitent pour se procurer le précieux sachet de lait. Selon plusieurs observateurs, cette situation ne résulte pas uniquement d'un déficit de production, mais aussi



de comportements de consommation parfois excessifs. Le phénomène de l'achat à outrance, encouragé par la crainte d'une éventuelle pénurie, contribue en effet à déséquilibrer le marché. Certains consommateurs acquièrent des quantités supérieures à leurs besoins réels, ce qui réduit la disponibilité du produit pour d'autres familles. À cela s'ajoute le comportement de certains revendeurs qui, sous la pression de la demande, ne respectent pas toujours les règles de distribution prévues pour garantir une répartition équitable du produit.

Cette situation complique d'ailleurs la gestion du marché et accentue les tensions observées dans plusieurs quartiers.

Parallèlement à ses activités de production et de distribution, la laiterie El Emir a récemment élargi son champ d'action en concluant une convention avec l'Office national des œuvres universitaires.

Depuis janvier 2026, l'entreprise assure ainsi l'approvisionnement en produits laitiers des résidences universitaires de la wilaya de Mascara, ainsi que de certaines structures universi-

taires situées dans la wilaya d'Oran. Pour les responsables du secteur, la solution à cette problématique passe non seulement par le renforcement de la production et de la distribution, mais aussi par une sensibilisation accrue des consommateurs à l'importance d'une consommation responsable.

Dans un marché où le lait en sachet demeure un produit vital pour de nombreux foyers, l'équilibre entre l'offre et la demande dépend largement du comportement collectif des différents acteurs de la chaîne.

ANNABA

Mise en service d'une ligne de transport par bus dépendant d'Annaba à Tunis

La ligne de transport par bus dépendant de la ville d'Annaba (Algérie) à Tunis (Tunisie) a été officiellement mise en service vendredi, dans le cadre du renforcement du réseau de transport international et de la facilitation de la circulation des personnes entre les deux pays.

La cérémonie de lancement de cette ligne s'est déroulée à la gare routière de transport des voyageurs Mohamed Mounib Sendid dans la ville d'Annaba, sous la supervision du wali d'Annaba, M. Abdelkrim Lamouri, en présence de cadres du secteur des transports. Selon les explications fournies sur

place, cette ligne assure des liaisons directes entre la gare routière d'Annaba et celle de "Bab Alioua" à Tunis, via un itinéraire desservant les communes de Ben M'hidi, d'Ain El Assel et d'El Tarf, ainsi que le poste frontalier d'El Ayoun (Algérie), pour se maintenir en territoire tunisien par les régions de Babouch, d'Ain Draham, de Jendouba et de Béja.

Les services concernés ont programmé quatre navettes hebdomadaires (aller-retour) pendant les journées de jeudi, vendredi, samedi et dimanche, avec la possibilité d'augmenter la fréquence des voyages à l'ave-

nir pour répondre à la demande croissante. Le prix du billet a été fixé à 2,300 DA, avec la possibilité de réservation électronique via l'application "Mahattati" ou directement aux guichets de la gare routière, avec l'obligation de disposer d'un passeport en cours de validité.

Cette nouvelle desserte terrestre devrait contribuer à la dynamisation de l'activité touristique et économique dans les zones frontales et au renforcement de l'intégration sociale entre les deux pays frères, a souligné le wali d'Annaba dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de la ligne.

BLIDA

Ouverture de classes spéciales pour les enfants aux besoins spécifiques dans toutes les dairas

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Blida, en coordination avec la Direction de l'éducation, a réussi à ouvrir des classes spéciales pour les enfants scolarisés présentant de légères déficiences mentales ou auditives légères, dans toutes les dairas de la wilaya, selon les informations fournies par cette direction. Selon le directeur de l'action sociale, Mohamed Bahalil, ces classes ont été ouvertes dans le cadre de la prise en charge de tous les enfants aux besoins spécifiques, dans des établissements spécialisés ou éducatifs. Elles sont destinées aux enfants scolarisés présentant de légères déficiences mentales ou auditives légères, et sont réparties dans les 10 dairas de la wilaya. Le même responsable a ajouté que la direction avait donné suite à toutes les demandes qui lui ont été envoyées concernant la mise à disposition de lieux pédagogiques pour cette catégorie d'enfants dans les établissements scolaires. Dans ce même contexte, M. Bahalil a évoqué le projet de construction d'un centre spécialisé dans la prise en charge des enfants inadaptés mentaux, d'une capacité de 120 places, actuellement en cours de réalisation dans la commune de Bougara (est). Une fois livré, début 2028, il permettra d'alléger la pression sur le centre de Bouinan (150 places), qui accueille les enfants atteints de ce type d'handicap résidant dans la partie Est de la wilaya.

Dans le cadre de ces mêmes efforts visant à favoriser l'intégration sociale et professionnelle de cette catégorie d'enfants, la direction a conclu un accord de coopération avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) pour leur permettre de pratiquer des activités sportives, notamment la natation, dans les salles multisports et les installations sportives qui lui sont rattachées, tout en garantissant la mise en place de toutes les mesures de sécurité nécessaires, selon le même interlocuteur. Outre les efforts de l'Etat, les associations jouent également un rôle important dans la prise en charge de ces enfants. Selon la même source, le secteur compte plus de sept établissements médico-sociaux supervisés par ces associations et prenant en charge environ 300 enfants de cette catégorie.

APS

Pêche quotidienne d'environ 20 tonnes de poissons pendant le mois de Ramadhan

Le port de pêche d'Annaba connaît, durant le mois sacré de Ramadhan, un surcroît d'activité qui illustre la pêche quotidienne d'environ 20 tonnes de différentes espèces de poissons, a indiqué, jeudi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Noureddine Remita.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'un "nombre considérable d'embarcations de pêche a repris la mer à la faveur de

l'amélioration, ces derniers jours, des conditions climatiques", ce qui a contribué, selon lui, à "augmenter et à diversifier la production pour répondre à la demande croissante de produits de la mer pendant le mois de Ramadhan".

M. Remita a également indiqué que cette "dynamisation de l'activité de pêche a conduit à une abondance des produits de la mer sur les marchés locaux, contribuant à une stabilité relative

des prix par rapport aux périodes où les mauvaises conditions météorologiques influent sur la disponibilité des poissons".

Pour rappel, afin de rapprocher le produit de la mer des citoyens, trois (3) points de vente directe du pêcheur au consommateur ont été mis en place depuis le début du mois de Ramadhan afin de mettre du poisson frais à la portée des ménages tout en contribuant à réguler les prix sur le marché local. Ces

points de vente sont situés dans la zone de l'avant-port, au marché du Ramadhan près de la route nationale n 44, et dans le centre d'Annaba.

Pour le directeur de la pêche et de l'aquaculture, "l'abondance des produits halieutiques durant cette période a établi un certain équilibre entre l'offre et la demande qui a eu un impact positif sur la stabilité des prix et la disponibilité de poissons pour les consommateurs".

GHARDAIA

36 guides touristiques certifiés pour valoriser la vallée du M'Zab et renforcer l'attractivité saharienne

La valorisation du patrimoine touristique et culturel de la vallée du M'Zab franchit une nouvelle étape avec la certification de 36 guides touristiques dans la wilaya de Ghardaïa.

Par **Abed MEGHIT**

Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche visant à professionnaliser l'activité touristique et à améliorer la qualité des services proposés aux visiteurs, reflète la volonté des autorités de renforcer l'attractivité de cette destination saharienne emblématique.

La cérémonie de remise des attestations s'est déroulée à l'Institut de formation professionnelle spécialisée dans le tourisme d'Oued Nechou, en présence de Saâd Meriah, directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Ghardaïa.

À cette occasion, il a été annoncé que 36 guides ont officiellement obtenu leur certificat grâce au mécanisme de validation des acquis de l'expérience (VAE), tandis que 48 autres devraient recevoir leur agrément dans les deux prochains mois, à travers deux phases successives du même dispositif.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération signée entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

L'objectif de ce partenariat est de structurer davantage le métier de guide touristique, en offrant aux professionnels du secteur la possibilité de faire reconnaître officiellement leurs compétences acquises sur le terrain.

Selon Saâd Meriah, l'obtention de cette certification

permettra aux guides d'exercer leur activité dans un cadre professionnel mieux organisé et conforme aux standards du secteur touristique.

Cette reconnaissance officielle représente également un levier important pour améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des visiteurs qui affluent chaque année vers la région.

Le métier de guide touristique occupe en effet une place centrale dans la valorisation du patrimoine culturel et historique de la vallée du M'Zab.

Les guides jouent un rôle essentiel en tant qu'intermédiaires entre les visiteurs et l'histoire millénaire de cette région unique.

À travers leurs explications et leurs récits, ils permettent aux touristes de découvrir les trésors architecturaux et culturels qui font la renommée internationale de Ghardaïa. La vallée du M'Zab, inscrite depuis 1982 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue l'un des ensembles architecturaux les plus remarquables du Sahara.

Fondée par les Mozabites, cette pentapole saharienne est aujourd'hui considérée comme une référence mondiale en matière d'urbanisme adapté aux conditions désertiques. Les ksour, caractérisés par leurs maisons en terrasses, leurs mosquées-fortereses et leurs ruelles étroites organisées autour d'un système urbain ingénieux, témoignent d'un savoir-faire architectural ancestral parfaitement adapté aux contraintes climatiques du

désert. Les palmeraies qui entourent ces cités historiques complètent un paysage culturel unique qui ne cesse de fasciner les visiteurs.

Située à environ 600 kilomètres au sud d'Alger, Ghardaïa attire chaque année un nombre croissant de touristes, mais également d'étudiants et de chercheurs en architecture venus du monde entier pour étudier ce modèle urbain exceptionnel.

Dans ce contexte, la formation et la certification des guides touristiques revêtent une importance stratégique.

Ces professionnels sont non seulement les ambassadeurs de la culture mozabite, mais aussi les gardiens d'une mémoire collective qu'ils transmettent aux visiteurs avec passion et rigueur.

Leur rôle dépasse largement la simple fonction d'accompagnement touristique.

En contribuant à la sensibilisation des visiteurs à l'importance de la préservation du patrimoine, les guides participent activement à la sauvegarde de cet héritage architectural et culturel unique.

Ainsi, à travers cette initiative de professionnalisation, la wilaya de Ghardaïa renforce les bases d'un tourisme durable fondé sur la valorisation du patrimoine et la qualité des services.

La formation de guides qualifiés apparaît comme un levier essentiel pour consolider la place de la vallée du M'Zab parmi les destinations touristiques majeures du Sahara algérien.

ALGER SOUS LE REGARD DU MONDE

National Geographic Traveller célèbre les richesses historiques et naturelles de la capitale

Par **Abed MEGHIT**

La capitale algérienne attire de plus en plus l'attention de la presse internationale spécialisée dans le tourisme.

Dans un reportage récemment publié, le magazine britannique National Geographic Traveller met en lumière les multiples atouts historiques, culturels et naturels de Alger, invitant ses lecteurs à découvrir la ville à travers un itinéraire qu'il qualifie de «week-end parfait».

Sous le titre évocateur «Comment passer un week-end parfait à Alger», la publication propose une immersion captivante dans l'histoire et les paysages de la capitale, présentée comme une destination touristique authentique où se mêlent patrimoine millénaire, architecture spectaculaire et atmosphère méditerranéenne.

Le reportage revient d'abord sur l'histoire plurimillénaire de la ville, rappelant que ses origines remontent au VI^e siècle avant J.-C., lorsqu'elle fut fondée comme comptoir phénicien.

Depuis lors, de nombreuses civilisations se sont succédé sur ce territoire stratégique de la Méditerranée, laissant derrière elles un héritage architectural et culturel d'une richesse exceptionnelle.

Selon l'auteur de l'article, cette superposition d'influences historiques a façonné une ville singulière où cohabitent différents styles architecturaux, depuis les vestiges antiques jusqu'aux constructions

modernes, en passant par les édifices ottomans et coloniaux qui jalonnent les boulevards et les ruelles escarpées de la capitale.

Parmi les sites incontournables mis en avant figure la célèbre Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce quartier historique, datant du Xe siècle, est décrit comme un espace vibrant et authentique, caractérisé par ses ruelles sinueuses, ses escaliers abrupts et ses maisons traditionnelles accrochées aux flancs de la colline. Le reportage invite les visiteurs à parcourir les marchés animés de la Casbah, à observer les artisans à l'œuvre dans leurs ateliers et à découvrir des lieux chargés d'histoire, tels que le musée dédié à Ali La Pointe, symbole de la résistance contre la colonisation.

Au-delà de la Casbah, l'auteur propose également un parcours gastronomique à travers les quartiers populaires de la ville, notamment du côté de Bab El Oued, où il recommande de savourer l'un des plats emblématiques de la cuisine algérienne : la Rechta, réputée pour sa finesse et récemment distinguée lors de compétitions gastronomiques internationales.

La promenade se poursuit ensuite vers l'emblématique Grande Poste d'Alger, remarquable bâtiment de style néo-mauresque datant du début du XX^e siècle.

Transformé en musée postal, ce monument constitue aujourd'hui l'un des symboles architecturaux les plus connus de la capitale.

Le magazine suggère également une escapade au célèbre Jardin d'Essai du Hamma, véritable oasis botanique au cœur de la ville, ainsi qu'une visite du Musée national de préhistoire et d'ethnographie du Bardo, qui permet d'explorer les racines les plus anciennes de la civilisation algérienne.

Pour les amateurs d'archéologie, le reportage propose également une excursion vers Cherrhell afin de découvrir son musée archéologique construit sur les vestiges d'un ancien palais romain, avant de prolonger le voyage jusqu'à Tipaza, célèbre cité antique fondée par les Phéniciens puis développée par les Romains.

L'article évoque également les sites mémoriels qui témoignent de l'histoire contemporaine du pays, notamment le majestueux Maqam Echahid et le Musée national du Moudjahid, qui retracent la lutte du peuple algérien pour son indépendance.

Enfin, le reportage met en avant l'atmosphère conviviale des cafés algérois, présentés comme des lieux emblématiques de la sociabilité locale où habitants et visiteurs se retrouvent pour partager un moment de détente autour d'un café face à la mer Méditerranée.

À travers ce regard enthousiaste porté par un média international de référence, Alger apparaît comme une destination touristique pleine de charme et d'authenticité, capable de séduire les voyageurs en quête d'histoire, de culture et de paysages spectaculaires.

SIDI BEL-ABBÈS

Élaboration d'un riche programme pour la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques

La direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a élaboré un programme varié pour célébrer la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, commémorée le 14 mars de chaque année, à-on informé, hier, auprès de la directrice locale du secteur, Djamilia Ghabri.

Une manifestation solidaire et éducative a été organisée à l'école des enfants malentendants « le défunt moudjahid Kebir Ammar » au chef-lieu de wilaya, avec la participation de plusieurs organismes et institutions pertinents du secteur de la solidarité nationale. La même source a précisé que le programme de cette célébration, lancé jeudi sous la supervision du wali Kamel Hadji, comprend l'organisation de nombreuses activités éducatives, culturelles et récréatives offertes par des enfants issus des centres de l'action sociale et de la solidarité, qui ont fait preuve de créativité en proposant diverses prestations reflétant leurs talents et leurs capacités. A cette occasion, une exposition des œuvres et créations réalisées par des enfants et des jeunes de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques est également organisée, a ajouté la même source.

Le programme prévoit également diverses animations et activités culturelles et récréatives mettant en valeur les efforts déployés par les responsables des institutions de solidarité sociale pour accompagner cette catégorie et renforcer son intégration dans la société.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à samedi, connaît également la participation des services de la Sûreté nationale à travers l'organisation d'une activité de sensibilisation à l'éducation routière au profit des enfants, visant à promouvoir la culture de la sécurité routière et à renforcer la connaissance des règles de circulation auprès de cette catégorie, selon la même source.

Le wali a également procédé à la distribution de plusieurs motos adaptées et fauteuils roulants électriques au profit de certaines personnes aux besoins spécifiques, dans un geste de solidarité visant à améliorer leurs conditions de déplacement et à faciliter leur intégration dans la vie quotidienne.

Par ailleurs, plusieurs personnes aux besoins spécifiques qui se sont distinguées dans différents domaines ont été honorées, notamment celles, lauréates du concours de la mémorisation et de la récitation du Saint Coran et des compétitions sportives, en reconnaissance de leurs efforts et pour les encourager.

APS

ADRAR

Plus de 1.400 participants à la 6^e édition du concours du petit récitant du Saint Coran distingués

La 6^e édition du concours du petit récitant du Saint Coran s'est clôturée jeudi soir au théâtre de plein air d'Adrar par la distinction de 1.403 participants, dont des récitants, khatibs et mouchids, en présence des autorités locales et d'une pléiade d'imams et de chouyoukh.

S'exprimant lors de la cérémonie de clôture de cette manifestation, baptisée du nom du défunt Cheikh Mohamed Bey Belalem, le wali d'Adrar, Foudil Douifi, a mis en avant l'engouement des jeunes pour la récitation

du Saint Coran, saluant ainsi les efforts déployés par les écoles coraniques à travers la wilaya, qui s'engagent dans l'éducation de cette frange de la société. Et d'ajouter que l'organisation annuelle de cette compétition reflète l'attachement des habitants de la wilaya à inculquer l'apprentissage du Saint Coran à leurs enfants, définissant cela comme un gage de loyauté envers la mémoire des oulémas et des chouyoukh de la région ayant consacré leur vie à transmettre les valeurs de l'Islam modéré.

RAMADHAN A TIZI OUZOU
Le retour triomphal des saveurs ancestrales au cœur du patrimoine culinaire algérien

À l'heure où les premières notes parfumées de la chorba annoncent chaque soir la rupture du jeûne dans les foyers de Tizi-Ouzou, le mois de Ramadhan 2026 révèle une dynamique culinaire profondément ancrée dans la mémoire collective : le retour remarquable des plats traditionnels algériens sur les tables de l'Iftar et des festivités de l'Aïd.

Dans cette wilaya au riche patrimoine culturel, la gastronomie devient un véritable vecteur de transmission identitaire.

Les familles redécouvrent avec fierté les recettes héritées des générations passées, transformant chaque repas de Ramadhan en un voyage gourmand au cœur de l'histoire culinaire nationale.

Ce mouvement de redécouverte s'inscrit dans une volonté grandissante de préserver un patrimoine culinaire menacé par l'uniformisation des habitudes alimentaires et par la mondialisation des goûts.

À l'ère des réseaux sociaux, où les images de plats circulent à une vitesse fulgurante, de nombreux passionnés de cuisine se mobilisent pour documenter et partager les recettes traditionnelles dans leur forme la plus authentique.

Chefs cuisiniers, blogueurs culinaires et amateurs éclairés deviennent ainsi les nouveaux gardiens d'un savoir-faire ancestral transmis autrefois de manière orale au sein des familles.

Armés de leurs fourneaux et de leurs smartphones, ils contribuent à préserver une mémoire gastronomique qui constitue l'un des piliers de l'identité culturelle algérienne.

Dans cette quête des saveurs d'antan, les cuisines de Tizi-Ouzou voient renaître des mets longtemps oubliés.

Des plats emblématiques tels que la Babroussa, également appelée El Bouirket, la Sfriya, la Gritliya ou encore le célèbre Lham Lahlou réapparaissent sur les tables familiales.

D'autres recettes rares, comme Sbiâat Laâroussa, Lemghlef fi Ghlafou ou Tadjine Dar Aami, témoignent de la richesse et de la diversité de la gastronomie traditionnelle.

Les pains artisanaux occupent également une place centrale dans ce renouveau culinaire. Galettes rustiques, pains feuilletés à l'huile d'olive, pains aux herbes aromatiques ou préparations à base de céréales anciennes retrouvent leur prestige sur les tables ramadanesques.

Leur préparation, souvent réalisée à la main, perpétue des gestes hérités des aïeules et confère aux repas une dimension authentique et chaleureuse.

À l'approche de l'Aïd El-Fitr, les cuisines familiales se transforment en véritables ateliers de pâtisserie traditionnelle.

Les femmes au foyer, mais aussi de nombreux passionnés de gastronomie, replongent dans les vieux cahiers de recettes ou sollicitent la mémoire des aînées afin de retrouver les préparations originales de gâteaux oubliés.

Ainsi, les plateaux de pâtisseries se parent à nouveau de spécialités emblématiques comme le Bourek Errena, le Tcharek, les dattes farcies à la pâte d'amande, la Ghribia, Halwat Ettabaâ, le Makroust ou encore les Dzriettes.

Sans oublier les traditionnels Tighrifine, ces délicieuses crêpes légères, et le Sfenj, beignet incontournable des soirées ramadanesques.

Pour Nora, blogueuse culinaire très suivie sur les réseaux sociaux, cette tendance dépasse largement la simple préparation de plats traditionnels.

Selon elle, il s'agit désormais d'un véritable travail de documentation du patrimoine immatériel algérien.

De son côté, Abderrahmane, chef cuisinier actif sur le web, estime que la mise en valeur des recettes traditionnelles constitue également un levier pour la promotion touristique du pays.

Selon lui, la gastronomie algérienne représente une richesse culturelle capable d'attirer les visiteurs en quête d'authenticité et de découvertes culinaires. Au-delà de la simple dégustation, ce retour aux racines gastronomiques traduit un attachement profond des familles à leur histoire et à leur identité.

À Tizi-Ouzou, la table du Ramadhan devient ainsi le miroir d'un patrimoine vivant, riche et diversifié, où chaque plat raconte une histoire et perpétue la mémoire collective.

Abed M.

UFC
L'Université de la formation continue amorce sa transition vers l'université 4.0 pour relever les défis de l'économie de la connaissance

Dans un contexte marqué par l'accélération des mutations technologiques et l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance et l'innovation, l'Université de la formation continue franchit une nouvelle étape stratégique en engageant officiellement sa transition vers le modèle de l'université de quatrième génération.

Par Abed Meghit

Une commission dédiée a ainsi été installée afin de piloter cette transformation ambitieuse qui vise à repositionner l'établissement au cœur de l'écosystème national de l'innovation et du développement technologique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transformation de l'enseignement supérieur en Algérie, une orientation qui ambitionne de généraliser progressivement le modèle de l'université 4.0 à l'ensemble des établissements universitaires du pays.

L'objectif est de permettre aux universités algériennes de s'adapter aux profondes mutations technologiques et économiques à l'échelle mondiale, tout en renforçant leur contribution à la création de valeur, à l'innovation et au développement socio-économique.

Selon le communiqué publié par l'université, cette démarche traduit une volonté claire du secteur de l'enseignement supérieur d'accompagner les transformations numériques globales et de consolider le rôle stratégique de l'université dans la production du savoir, la formation des compétences et la promotion de l'entrepreneuriat.

La transition vers l'université de quatrième génération constitue ainsi une étape déterminante vers l'édification d'un établissement universitaire intelligent, innovant et connecté, capable de relever les défis du

futur. Ce modèle repose sur une intégration approfondie des technologies numériques, de l'intelligence artificielle et des systèmes d'apprentissage hybrides, afin d'offrir des formations plus flexibles, interactives et adaptées aux exigences du marché du travail.

À cette occasion, le recteur de l'université, Yahia Djaafri, a souligné que l'établissement dispose de nombreux atouts pour réussir cette transformation structurelle.

Il a notamment mis en avant l'expérience pionnière de l'université dans le domaine de l'enseignement à distance et de la formation continue, deux piliers fondamentaux du modèle éducatif moderne.

L'université bénéficie également d'un réseau national particulièrement étendu comprenant 55 centres répartis à travers différentes régions du pays, ce qui lui permet de jouer un rôle déterminant dans la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et dans la diffusion du savoir à grande échelle.

Le recteur a également rappelé que l'établissement s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche progressive de modernisation basée sur la numérisation des processus pédagogiques et administratifs, la promotion de l'innovation et l'encouragement de l'entrepreneuriat universitaire.

L'intégration des technologies émergentes, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage numérique, constitue

désormais l'un des axes majeurs de cette transformation.

Dans le cadre de cette dynamique, l'université ambitionne également d'obtenir la certification internationale ISO 9001, une démarche qui vise à renforcer la gouvernance institutionnelle et à améliorer la performance organisationnelle de ses différentes structures.

L'obtention de cette certification devrait contribuer à instaurer une véritable culture de la qualité au sein de l'établissement et à consolider les mécanismes d'évaluation et d'amélioration continue.

Les travaux de la rencontre consacrée à cette transition ont également permis de présenter les grandes lignes de la vision stratégique de l'université à l'horizon 2035.

Cette vision s'articule autour de plusieurs axes majeurs, notamment la transformation numérique des systèmes d'apprentissage, le développement de l'innovation pédagogique et le renforcement du lien entre l'université et son environnement socio-économique.

Parmi les projets structurants présentés figure la création de la plateforme nationale d'apprentissage numérique baptisée e-UFC 2035.

Cette plateforme ambitieuse repose sur la mise en place d'un pôle virtuel intelligent offrant un système intégré d'enseignement et de formation basé sur des services numériques avancés.

Ce dispositif comprendra notamment des plateformes d'apprentissage interactives,

des systèmes de gestion de bibliothèques numériques et des outils dédiés au développement de contenus pédagogiques multidisciplinaires.

L'objectif est de mettre à la disposition des étudiants et des enseignants un environnement éducatif moderne favorisant l'interactivité, l'innovation et la créativité.

La plateforme vise également à soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat universitaire en facilitant l'émergence de projets portés par les étudiants et les chercheurs.

Cette approche devrait permettre de renforcer les liens entre l'université, les entreprises et les institutions économiques, contribuant ainsi à l'émergence d'un écosystème national de l'innovation.

Le projet prévoit également la création d'un campus universitaire intelligent reposant sur l'utilisation de laboratoires virtuels et de technologies de modélisation tridimensionnelle.

Ces outils permettront d'enrichir les expériences pédagogiques et de proposer aux étudiants des simulations interactives dans plusieurs disciplines scientifiques et technologiques.

À travers cette transformation, l'Université de la formation continue ambitionne de devenir un acteur central de la société de la connaissance en Algérie, capable de former des compétences hautement qualifiées et de contribuer activement à la construction d'une économie fondée sur l'innovation et la technologie.

ALGER
Le Prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran

Une célébration spirituelle et culturelle qui consacre l'excellence des jeunes récitants

Sous le signe de la spiritualité, de la transmission du savoir et de l'attachement profond aux valeurs religieuses nationales, la capitale Alger a vibré jeudi soir au rythme de la cérémonie d'ouverture du concours national du Prix d'Algérie pour la récitation du Saint Coran.

Présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, cette manifestation prestigieuse, organisée sous le haut patronage du président de la République Abdelmadjid Tebboune, s'impose désormais comme l'un des rendez-vous majeurs consacrés à la valorisation de la mémorisation, de la psalmodie et de l'exégèse du Livre sacré.

Cette compétition nationale, qui se poursuivra jusqu'à la nuit sacrée de Laylat Al-Qadr, rassemble une nouvelle génération de récitants talentueux venus de différentes régions du pays, illustrant l'importance accordée par l'Algérie à la préservation et à la transmission des sciences coraniques.

Elle englobe deux grandes manifestations spirituelles : la sixième édition du concours national de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran, ainsi que la vingt-deuxième édition du concours d'encouragement des jeunes récitants, dédié aux talents émergents.

Dans son allocution prononcée lors de la cérémonie inaugurale, le ministre Youcef Belmehdi a souligné la place grandissante qu'occupe l'Algérie dans le monde islamique en matière de promotion des

sciences coraniques. Il a affirmé que le pays est devenu aujourd'hui une destination privilégiée pour les récitants du Saint Coran venus de différentes régions du monde, attirés par l'excellence de ses écoles et la richesse de son patrimoine religieux.

Le ministre a mis en avant les progrès significatifs réalisés dans ce domaine, rappelant que l'Algérie dispose de conseils Iqraa réunissant plus de cent vingt enseignants éminents spécialisés dans les sciences des lectures coraniques.

Ces instances pédagogiques jouent un rôle central dans la formation des récitants et dans la transmission d'un savoir séculaire reposant sur la maîtrise rigoureuse des règles de la récitation et de la psalmodie.

Il a également souligné que les universités algériennes comptent désormais de nombreux récitants maîtrisant les dix lectures canoniques du Saint Coran, ce qui témoigne du niveau élevé de formation et de spécialisation atteint dans ce domaine.

Selon lui, ces avancées sont le fruit des efforts constants de l'État algérien pour soutenir l'enseignement religieux, renforcer les institutions spécialisées et accompagner les écoles coraniques, les zaouïas et les centres de formation.

Le ministre a rappelé que les récitants algériens ont su porter haut les couleurs nationales lors de nombreuses compétitions internationales consacrées à la mémorisation et à la récitation du Saint Coran, remportant à plusieurs reprises les premières places. Ces succès témoignent, selon lui, de la vitalité de l'enseignement

coranique en Algérie et de l'excellence de ses méthodes pédagogiques.

Youcef Belmehdi a également salué l'attention particulière accordée par le président de la République à ce concours national, soulignant que son soutien constant contribue à renforcer l'attachement du peuple algérien à son identité religieuse et nationale.

Il a estimé que ces initiatives participent pleinement à la consolidation des repères spirituels authentiques de la société algérienne.

Dans le même contexte, le ministre a annoncé que le décret relatif au Prix d'Algérie pour la biographie du Prophète Mohammed, paix et salut sur lui, sera publié prochainement, une initiative destinée à encourager les recherches et les études consacrées à la Sira Nabawia.

Cette édition du concours réunit quinze candidats âgés de moins de vingt-cinq ans dans la catégorie principale, tandis que quinze autres jeunes participants, âgés de moins de quinze ans, prennent part au concours d'encouragement.

Tous partagent la même passion pour la récitation du Livre sacré et la volonté de perpétuer une tradition spirituelle profondément enracinée dans la culture algérienne.

La cérémonie de clôture se tiendra lors de la nuit du destin à Djamaâ El-Djazaïr, un cadre emblématique qui symbolise l'importance spirituelle et culturelle de cet événement national, appelé à renforcer davantage le rayonnement religieux de l'Algérie.

Abed M.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Le dialogue social au cœur des réformes pour renforcer la place des psychologues dans le système de santé

Dans un contexte marqué par l'importance croissante de la santé mentale dans les politiques publiques, le ministère de la Santé poursuit ses efforts pour renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux du secteur.

C'est dans cette perspective que le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, a reçu à Alger une délégation du Syndicat national algérien des psychologues, conduite par son président Khaled Keddad.

Cette rencontre, organisée en présence des membres de la commission centrale chargée du dialogue avec les partenaires sociaux, s'inscrit dans la dynamique impulsée par le ministre de la Santé Mohamed Seddik Ait Messaoudene visant à consolider la concertation et à favoriser une approche participative dans la gestion des questions professionnelles liées au secteur.

Au cours de cette réunion, les discussions ont porté sur plusieurs préoccupations exprimées par les psychologues exerçant au sein des établissements de santé.

Les échanges ont notamment abordé les conditions de travail, les perspectives de carrière ainsi que les modalités d'exercice de l'activité syndicale dans un cadre respectant les lois et les règlements en vigueur.

Les représentants du syndicat ont présenté une série de



propositions destinées à améliorer la situation professionnelle de cette catégorie essentielle du personnel de santé.

Parmi les principales reven-

dications figure la révision de certaines dispositions du statut particulier des psychologues, afin de corriger les dysfonctionnements relevés et de renforcer la reconnaissance de leur rôle

au sein du système de santé.

Les participants ont également souligné l'importance d'améliorer les mécanismes de communication entre les responsables des établissements de santé et les représentants des psychologues.

Cette approche vise à instaurer un climat de dialogue constructif permettant de traiter les préoccupations professionnelles dans un cadre participatif et transparent.

Au-delà des aspects statutaires, la réunion a également mis en lumière la nécessité de renforcer les moyens mis à la

disposition des services de psychologie.

L'objectif est de permettre aux professionnels de la santé mentale d'exercer leurs missions dans des conditions optimales et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux patients.

Mohamed Talhi a, à cette occasion, réaffirmé l'engagement du ministère de la Santé à soutenir les professionnels du secteur et à leur offrir les conditions nécessaires pour accomplir leurs missions dans les meilleures circonstances.

Il a souligné que l'amélioration de l'environnement de travail des psychologues contribue directement à renforcer la qualité de la prise en charge des patients.

Le secrétaire général a également salué le rôle actif du Syndicat national algérien des psychologues, qu'il a qualifié de force de proposition constructive participant pleinement au processus de réforme et de modernisation du système de santé, notamment dans le domaine crucial de la santé mentale.

À l'issue de la rencontre, les deux parties ont exprimé leur volonté commune de poursuivre le dialogue et de renforcer la coopération entre les différents acteurs du secteur.

Cette démarche vise à construire un système de santé plus performant, capable de répondre aux attentes des citoyens et de relever les défis liés à l'évolution des besoins sanitaires.

Abed M.

ONPPE Une visite aux enfants malades à l'hôpital "Nefissa Hamoud" à Alger

L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) a organisé jeudi, en coordination avec le groupe Algérie Télécom, une visite au service de pédiatrie à l'hôpital "Nefissa Hamoud" (Alger).

Lors de cette visite, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, accompagnée des cadres de l'hôpital et du personnel médical, a effectué une tournée dans plusieurs services, notamment le service d'oncologie pédiatrique, l'unité d'hémodialyse pédiatrique, les urgences pédiatriques, l'unité de médecine interne et l'unité de "court séjour".

A cette occasion, des cadeaux et des vêtements de l'Aid ont été offerts aux enfants malades, dans un geste humanitaire visant à leur apporter de la joie, à quelques jours seulement de la célébration

de l'Aid el-Fitr. Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, Mme Cherfi a indiqué que cette initiative vient souligner « l'engagement de l'Organe à ancrer la culture de solidarité et d'entraide sociale avec toutes les catégories de la société, notamment les enfants », rappelant à cet égard que le Plan national de l'enfance 2026-2030, vise à « renforcer la protection et la promotion de l'enfance », et à garantir une prise en charge sanitaire de qualité au profit de cette catégorie sensible ».

Pour sa part, la cheffe de service Oncologie pédiatrique à l'hôpital "Nefissa Hamoud", Mme Nora Benmouffok, s'est félicitée de cette visite qui, a-t-elle dit, a « redonné le sourire aux enfants malades, ces derniers ayant exprimé leur joie pour les cadeaux reçus ».

ALGER l'importance du dépistage précoce des cancers urologiques soulignée

Des professionnels de santé publique ont souligné, à Alger, l'importance du dépistage précoce pour prévenir l'apparition des cancers urologiques.

Lors d'une Journée d'information et de sensibilisation sur les cancers urologiques, organisée par l'Institut national de santé publique (INSP), le Pr Abdelrazak Bouamra, Directeur général de l'Institut, a indiqué que « le cancer de la prostate est le premier cancer masculin en Algérie et le cancer de la vessie arrive en quatrième position, selon les données du Réseau national des registres du cancer, ce qui révèle les défis auxquels sont confrontés les structures de santé ».

Soulignant « la nécessité de renforcer la prévention, d'en-

courager le dépistage précoce et d'améliorer la prise en charge des malades », il a précisé que « l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans cette démarche, car étant destinée aux médecins généralistes, qui représentent la première ligne dans la sensibilisation et l'orientation des malades ».

Pr Bouamra a, dans ce contexte, réaffirmé « l'engagement de l'INSP à accompagner les professionnels de santé, à valoriser les compétences et à soutenir toutes les initiatives visant à améliorer la prévention des cancers urologiques ».

Dans leurs interventions, les médecins spécialistes ont insisté sur « l'importance du dépistage précoce pour prévenir l'apparition des cancers urolo-

giques et en réduire les complications », préconisant « l'adoption d'un mode de vie sain sans tabac, avec une alimentation équilibrée et la pratique d'une activité physique, afin de limiter les facteurs de risque associés à ces cancers ».

Le dépistage à travers des examens périodiques, notamment chez les catégories les plus exposées, permet de « détecter la maladie à un stade précoce, ce qui augmente les chances de guérison, améliore la qualité de vie des malades et réduit le taux de mortalité », ont souligné les intervenants, appelant à encourager le dépistage précoce et à renforcer la sensibilisation pour prévenir l'apparition de ces maladies.

APS

SANTÉ - INTERNATIONAL

Agression sioniste contre Gaza : le bilan s'alourdit à 72.136 martyrs et 171.839 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.136 martyrs et 171.839 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Le corps d'un martyr, ainsi que neuf blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 651 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.741 autres ont été blessés, tandis que les corps de 756 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

Les 8 meilleurs aliments pour booster votre énergie

Boostez votre métabolisme, renforcez vos défenses immunitaires et éloignez les rhumes et autres petits maux de l'hiver avec une alimentation anti-froid.

Le gingembre

C'est un véritable aliment miracle. Car si l'on connaît bien le gingembre pour ses vertus aphrodisiaques, on sait moins que c'est par exemple un excellent remède anti-froid. Il aide en effet à relancer la circulation du sang, chasse les virus et aide à réchauffer les bronches. Pour profiter de ses bienfaits, n'hésitez donc pas à en consommer au quotidien, râpé sur une salade de fruits, en version japonaise avec du poisson cru ou tout simplement infusé avec une tisane de plante.

Le pollen

Champion toutes catégories des aliments riches en vitamines et minéraux, le pollen des abeilles est idéal pour booster l'organisme et lutter contre la fatigue hivernale. Bourré de potassium, de magnésium, de fer mais aussi de protéines et de vitamines A, B, C et E, c'est un vrai cocktail santé.

Le top ? En consommer chaque jour de 15 à 20g pendant environ 3 mois. Vous pouvez le diluer dans un jus de fruits ou le croquer directement.

La soupe de légumes

Idéal pour se réchauffer après une grande balade dans le froid, le potage est sans conteste le plat de l'hiver ! Déclinable à l'infini, vous pouvez le préparer avec tous les légumes de votre jardin : poireaux, carottes, pommes de terre mais aussi chou fleur, navets, courgettes, champignons et potirons : Une bonne solution pour chasser le froid tout en faisant le plein de fibres, vitamines et minéraux.

Les agrumes

Parfait pour booster votre métabolisme, renforcer les défenses immunitaires et éloigner les rhumes et autres petits maux de l'hiver, les oranges, citrons, pamplemousses et autres clémentines sont des



champions. Pleins de vitamine C, un puissant anti-infectieux, n'hésitez pas à en consommer à volonté : en jus, en milkshake ou mieux, entiers avec la pulpe pour profiter de tous leurs bienfaits.

Le chocolat noir

Recommandé pendant l'hiver, le chocolat noir est une mine de magnésium, excellent pour éviter la baisse de moral et de

tonus de l'hiver. Pour ne pas prendre de poids et profiter de tous ses bienfaits, contentez-vous cependant d'une barre par jour (environ 30g) et préférez le bien noir (à 70% de cacao). Laissez donc tomber les chocolats au lait ou pire blancs : ils ne contiennent que peu ou pas du tout de cacao... et donc de magnésium.

Les fruits secs

Bourrés d'énergie, les fruits secs regorgent de bienfaits. L'élimination de l'eau permet en effet de concentrer toutes leurs propriétés.

Faciles à picorer sur les pistes à la montagne ou pour se redonner un coup de fouet entre 2 ballades, ce sont des trésors de bienfaits. Les noix, amandes ou noisettes sont par exemple riches en acides gras essentiels mais aussi en minéraux tels que le magnésium, le cuivre, le sélénium, le manganèse ou le zinc.

L'ail

L'ail est un puissant antibiotique naturel. Il doit donc occuper une part de choix dans votre alimentation, surtout pendant l'hiver où les risques d'infections sont accrus.

N'hésitez donc pas à le consommer. Pour éviter la mauvaise haleine, n'oubliez pas cependant d'ôter le germe à l'aide de la pointe d'un couteau. L'oignon est également intéressant. Consommer les cuis de préférence : ils seront plus faciles à digérer.

L'avocat

L'hiver, le film hydrolipidique de la peau est mis à rude épreuve. Résultat, elle tiraille et devient sèche. Pour la nourrir de l'intérieur, pensez donc à l'avocat ! Riche en lipides mono-insaturés mais aussi en vitamines B et E, c'est un trésor de beauté pour votre épiderme.

En salade, accompagné d'un toast de chèvre chaud, il fera merveille. N'hésitez pas aussi à l'utiliser en masque de beauté : posé en fines lamelles sur le visage propre, il viendra à bout des épidermes les plus irrités.

Nutrition : un bon goûter pour une bonne journée

Au goûter, que proposer aux enfants pour satisfaire leur gourmandise, et équilibrer leur alimentation. Comment accompagner les tartines ? Beurre, confiture ou pâte à tartiner chocolatée ?

Les apports caloriques

D'après NutriNews, deux tranches de pain beurrées avec une noix de beurre (10 g), c'est 75 kcal. Tartinées avec 2 cuillerées à café de confiture (30 g), c'est 78 kcal. Alors qu'avec 2 cuillerées à café de pâte au chocolat-noisettes (40 g), c'est 213 kcal. La pâte chocolatée apporte donc 3 fois plus de calories que le beurre ou la confiture. D'une part parce qu'elle pèse plus lourd (on en met plus sur les tartines). D'autre part,

comme le mentionne l'étiquette, parce qu'elle est essentiellement composée d'un mélange de sucre et d'huiles : c'est un peu comme si on tartina le pain de beurre et de confiture. On choisit la pâte à tartiner le plus rarement et on réduit la quantité mise sur le pain.

Les bons réflexes pour un bon goûter

Le goûter doit être un vrai en cas et pas du grignotage. Il est important de prendre son temps et de savourer ce petit repas.

Pour éviter de se jeter sur les sucres, et les barres industrielles ou même des chips, rappelle le docteur Martine Balandraux Olivet, il est préférable de programmer son goûter et de



l'équilibrer. On évite au maximum les produits industriels trop sucrés, trop gras qui font grossir.

En effet, le goûter ne fera pas prendre de poids s'il est sain, et il permet de tenir sans s'affamer jusqu'au dîner.

Vous pouvez choisir une version sucrée du goûter : 1 fruit de saison, quelques fruits secs, 1 tranche de pain complet, du chocolat noir, 1 yaourt nature, du lait ou une boisson non sucrée.

Une version salée du goûter : une tranche de jambon (ou un œuf), 1 tranche de pain complète, un yaourt salé, une boisson non sucrée.

Il est aussi possible de garder le dessert du déjeuner pour l'heure du goûter.

CANCER DE LA LANGUE Qu'est-ce que c'est ?

Le cancer de la langue touche 15 000 personnes environ chaque année, dont 90% d'hommes. Ce cancer dont le chanteur Michel Delpech est atteint, nécessite une opération lourde et de longs mois de rééducation.

Si on connaît bien le cancer de la gorge, le cancer de la langue est un peu plus méconnu. Pourtant, il touche environ 2000 personnes chaque année en France, dont 90% d'hommes (d'une moyenne d'âge de 55 ans).

Comme pour les autres cancers oro-pharyngés (cancer de la gorge, cancer du larynx...), l'alcool mais surtout le tabac et le cannabis sont les principaux responsables des cancers de la langue.

Mais une recrudescence récente de ce type de cancers a poussé les médecins américains à chercher d'autres facteurs de risque et c'est ainsi qu'ils ont découvert que le papillomavirus humain (HPV), responsable du cancer du col, était également à l'origine de cancers de la gorge et de la bouche, transmis lors de relations oro-génitales *"chez des sujets à risque sexuellement actifs très jeunes et ayant eu de multiples partenaires"*.

Une longue rééducation

La langue est composée de deux parties : la première est fixée à la partie inférieure de la bouche et au niveau du pharynx ; la deuxième partie est la *«langue mobile»* : celle que vous utilisez pour manger ou pour parler.

Le cancer peut toucher l'une des deux parties ou la totalité de la langue.

Comme le chanteur Michel Delpech vient d'en témoigner, ce cancer est une véritable épreuve.

Outre la radiothérapie et la chimiothérapie, soigner ce cancer nécessite une opération chirurgicale lourde : il faut enlever la tumeur puis reconstruire une langue.

Mais cette opération n'est que le début d'un long processus de guérison car le patient doit ensuite travailler de longs mois avec un kinésithérapeute et avec un orthophoniste pour réapprendre à déglutir et à parler.

Quels sont les symptômes

Le cancer de la langue se peut développer au début de son évolution : c'est pourquoi il est souvent diagnostiqué tardivement. Au tout début, le patient ressent une gêne à la mastication ou pour prononcer certains mots.

Le diagnostic est posé plus tard, lorsqu'apparaît une douleur au niveau de l'oreille située du côté que la tumeur ou une adénopathie (c'est-à-dire un ganglion qui s'enflamme) sous le menton ou dans le cou.

BRONCHIOLITE Comment la tenir à distance ?

Chaque année, surtout de novembre à mars, la bronchiolite malmène les poumons de nos bébés. Un enfant sur trois de moins de 2 ans est touché. Peut-on prévenir la maladie ? Et sinon, quel traitement va la guérir ?

Comment reconnaître une bronchiolite ?

Avant, il y a généralement un rhume accompagné d'une fièvre peu élevée. Puis le nourrisson commence à tousser, respire de plus en plus difficilement, avec un sifflement. Plus il est jeune, plus ce sifflement est discret et n'est parfois audible qu'à l'auscultation. Mais le bébé est toujours gêné pour téter ou s'alimenter normalement. S'il prend moins de la moitié de son biberon sur trois biberons d'affilée, c'est un signe d'alerte pour les parents. Cela signifie que leur bout de chou doit faire des efforts respiratoires pour s'alimenter.

Quelle en est la cause ?

C'est une infection virale, due au virus respiratoire syncytial (VRS) dans 70 à 80 % des cas. Il pénètre dans les poumons et crée une inflammation, entraînant une hypersécrétion de mucus qui a tendance à obstruer les bronches. Les symptômes (toux, sifflements) ne sont que des réactions de défense contre l'invasisseur.

Où les bébés l'attrapent-ils le plus souvent ?

À l'évidence, dans tous les endroits où il y a beaucoup de monde, qu'il vaut mieux éviter. Le virus se transmet par les sécrétions nasales et les gouttes de salive. Il suffit qu'une personne (adulte ou enfant) ayant une infection respiratoire (rhinite, rhinopharyngite ou bronchite) soit en contact avec le bébé, et le tour est joué. Il risque d'être contaminé !

Peut-on la prévenir ?

Pas de sortie dans les magasins, les supermarchés, les transports en commun. Les rendez-vous médicaux se prennent aux heures creuses : ainsi, bébé risquera moins de côtoyer une personne malade. Il faut être particulièrement prudent avec un prématuré ou un enfant atteint d'une maladie chronique (maladie cardiaque, déficit immunitaire...). Pour ces petits fragiles, une règle d'or : pas de garde en milieu collectif et des contacts extrêmement limités avec les autres enfants pendant l'hiver.

Que faire quand il y a des malades autour ?

Difficile d'éviter une contamination en milieu collectif. Mais certaines mesures peuvent être prises, chez une assistante maternelle ou chez soi, pour limiter les risques. On se lave soigneusement les mains avant de changer bébé ou de lui donner un médicament ! Si on est enrhumé, on met un masque avant de s'occuper de lui. Si les aînés vont à la crèche ou à l'école, le lavage des mains à la maison est obligatoire. Ils sont pris aussi de



limiter les bisous au dernier-né et de ne pas éternuer en sa présence !

Que peut-on faire pour l'aider quand il respire mal ?

La bronchiolite apparaît, monte en puissance puis va disparaître en quelques jours. Le « traitement » proposé vise essentiellement à soulager bébé, à diminuer la gêne et à limiter l'inconfort respiratoire. On ne le force pas à manger et on fractionne ses repas. Pour un sommeil sans heurts, il vaut toujours mieux le coucher sur le dos et surélever le haut de son matelas. La plupart du temps, la bronchiolite se soigne avec des lavages répétés du nez.

Comment lui laver le nez correctement ?

Munissez-vous d'un spray nasal d'eau de mer ou de sérum physiologique doté d'un embout conique. Mettez bébé sur le dos. Placez-vous sur le côté de manière à vous positionner perpendiculairement à lui. Inclinez sa tête sur le côté, vers vous, et bloquez ses bras avec votre main gauche (si vous êtes droitier). De la main droite, introduisez l'embout dans sa narine supérieure et instillez le sérum ou l'eau de mer doucement, jusqu'à ce que le produit ressorte par l'autre narine. Cela peut prendre quelques secondes. Si, malgré les lavages du nez, votre bébé reste très encombré, il faut consulter.

Les médicaments agissent-ils sur la maladie ?

Certains antibiotiques peuvent être prescrits, car une infection virale est souvent suivie d'une pathologie bactérienne. Le médecin ajoute parfois des corticoïdes, car la

bronchiolite est une maladie inflammatoire. Mais les fluidifiants bronchiques sont contre-indiqués depuis avril 2010, car jugés inefficaces, voire dangereux.

La kinésithérapie respiratoire est-elle utile ?

Pendant longtemps, la kinésithérapie a fait partie du traitement classique des que l'enfant restait très encombré. Mais une étude française publiée l'hiver dernier a semé le doute. 246 nourrissons hospitalisés ont été soignés grâce à la kinésithérapie respiratoire trois fois par jour, 250 autres par de simples aspirations nasales. Résultat : le délai de guérison a été identique pour les deux groupes. Est-ce que cela remet en cause la kinésithérapie ? L'étude portait sur une population de nourrissons hospitalisés. Elle ne dit pas si cela augmente le confort des bébés moins atteints, soignés au cabinet médical ou à la maison.

Alors, dans quels cas peut-on y faire appel ?

Les parents s'accordent pour dire qu'elle reste précieuse si leur bébé est très encombré. L'intérêt est de faire remonter le mucus et d'aider le petit malade à s'en débarrasser, par une augmentation lente de l'expiration. Après quelques séances, il retrouve un sommeil et une alimentation de qualité. En revanche, s'il présente simplement une respiration sifflante (sans sécrétions), cette technique n'est d'aucune utilité.

C'est tout l'intérêt de prendre contact avec un professionnel qui saura s'il doit agir ou non. Et nous avons la chance de disposer d'un réseau extrêmement performant de kinésithérapeutes qui peuvent être appelés à tout moment, via une prescription du médecin traitant de l'enfant.

CONGO - BRAZZAVILLE La CEEAC déploie une mission d'observation électorale pour la présidentielle

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a déployé une mission internationale d'observation électorale en République du Congo dans le cadre de l'élection présidentielle prévue le 15 mars, selon un communiqué publié jeudi par l'organisation.

Selon ce communiqué, cette mission s'inscrit dans l'application des textes communautaires en vigueur, notamment la Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC du 7 juin 2005 à Brazzaville relative à l'appui aux Etats membres engagés dans des processus électoraux.

Conformément à ces dispositions, les émissaires de la CEEAC ont été chargés par le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo, d'accompagner le processus électoral en cours et de contribuer à la consolidation de la démocratie dans cet Etat membre.

Les Congolais sont appelés aux urnes le 15 mars pour élire le président du pays.

LIBYE Dbeibah annonce un remaniement ministériel

Le chef du gouvernement d'union nationale en Libye, Abdelhamid Dbeibah, a annoncé avoir opéré un remaniement ministériel, affirmant que son exécutif continuera d'assumer ses responsabilités jusqu'à la tenue des élections que tous les Libyens attendent, ont rapporté jeudi des médias locaux.

S'exprimant lors de la première réunion du Conseil des ministres de 2026, convoquée après le remaniement ministériel, et qui s'est tenue en présence du président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Al-Menfi et du président du Haut Conseil d'Etat, Mohamed Takala, il a affirmé que "la légitimité du gouvernement repose sur l'accord politique régissant la phase de transition", ajoutant que "ledit remaniement avait été décidé afin de dynamiser l'exécutif et de pourvoir les postes vacants".

Outre la désignation de Suhail Abu Shihait au poste de ministre de l'Economie et du Commerce et de Rashid Abu Ghafa en tant que nouveau ministre des Finances, le remaniement comprend également plusieurs autres nominations, dont celle de Salem al-Zadma en tant que vice-Premier ministre chargé de la région méridionale du Fezzan, Mohamed al-Qaryou en tant que ministre de l'Education, Randa Gharib en tant que ministre d'Etat aux Affaires féminines, Salem al-Alem en tant que ministre de la Culture et Haltham al-Zahaf en tant que ministre de la Jeunesse.

L'ancien ministre de la Jeunesse Fathallah al-Zani a été nommé ministre d'Etat aux Affaires africaines au ministère des Affaires étrangères.

SAHARA OCCIDENTAL Le Royaume Uni soutient le processus onusien fondé sur le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

Le Royaume Uni soutient le processus mené par les Nations unies pour le règlement du conflit au Sahara occidental, fondé sur le principe du respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, a affirmé le sous-secrétaire d'Etat britannique pour le Moyen Orient, Hamish Falconer.



"Nous poursuivons notre dialogue avec toutes les parties concernées afin de soutenir le processus mené par l'ONU pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable, fondée sur le compromis et conforme aux buts et principes de la Charte des Nations unies, notamment le principe du respect du droit à l'autodétermination", a écrit M. Falconer,

en réponse au député Andrew Slaughter, président de la Commission de la justice. Ce dernier s'était adressé au sous-secrétaire d'Etat britannique pour le Moyen-Orient pour obtenir des précisions sur le pseudo "plan d'autonomie marocain" pour le Sahara occidental et sa compatibilité avec le principe d'autodétermination des peuples.

NIGERIA L'armée affirme avoir éliminé plus de vingt terroristes dans le nord-est

L'armée nigérienne a affirmé avoir éliminé au moins 20 terroristes dans l'Etat de Yobe, dans le nord-est du pays, en réponse à une série d'"attaques coordonnées" contre des bases militaires dans la région au début de la semaine.

Un porte-parole de l'armée nigérienne, Sani Uba, a déclaré, dans un communiqué publié jeudi, que les troupes avaient déjoué des "attaques coordonnées" lancées par le groupe autoproclamé "Etat islamique en Afrique de l'ouest" (ISWAP) contre une base militaire à Goniri, dans l'Etat de Yobe, tard lundi soir et tôt mardi matin. "Plus de 20 terroristes ont été neutralisés, dont un commandant terroriste de haut rang identifié comme Abu Yusu, le Munzir de Dursula", a déclaré M. Uba.

Il a ajouté que certains soldats avaient été blessés, sans donner de bilan.

Une série d'attaques terroristes lundi



a tué au moins 14 personnes, dont 10 soldats dans les Etats de Borno et Yobe, selon des sources civiles et militaires locales.

Selon les Nations unies, l'insurrection dans la région a fait plus de 40.000 morts et environ deux millions de dépla-

cés. La semaine dernière, sept soldats et 11 civils ont été tués lorsque des terroristes de Boko Haram ont attaqué une base et la ville voisine de Ngoshe, dans le district de Gwoza, près de la frontière avec le Cameroun, tirant sur les habitants et enlevant certains d'entre eux.

SOMALIE L'armée reprend le contrôle d'une localité des mains des terroristes "Shebab"

L'armée somalienne a annoncé avoir repris le contrôle de la localité de Hawadley, dans la région du Shabelle central, à l'issue d'une opération militaire visant des éléments du mouvement terroriste "Shebab".

Dans un communiqué publié mercredi, l'armée somalienne a indiqué avoir chassé les terroristes Shebab de la localité après des affrontements armés, ajoutant que des opérations sont actuellement en cours afin d'assurer



la sécurité et la stabilité à Hawadley et dans les zones environnantes.

L'armée somalienne poursuit l'intensification de ses opérations militaires contre les éléments de ce mouvement terroriste depuis plus d'une année. Au cours des derniers mois, elle est parvenue à éliminer un grand nombre de terroristes et à reprendre le contrôle de plusieurs zones, notamment dans le centre du pays.

LIBAN Le bilan des frappes sionistes s'élève à 773 martyrs

Le bilan des frappes sionistes sur le Liban depuis le début du mois en cours a atteint 773 martyrs, dont 103 enfants, et 1.933 blessés, a indiqué vendredi le ministère libanais de la Santé.

Le nombre de martyrs à la suite des agressions sionistes "s'élève à 773, dont 103 enfants, et de blessés à 1.933", a précisé le communiqué

du ministère. Un précédent bilan a fait état de 687 martyrs et 1.774 blessés depuis le 2 mars. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vi-

gueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban.

APS



PALESTINE

Fermeture de la mosquée Al Aqsa : la Ligue islamique mondiale appelle la communauté internationale à agir

Par Abed Meghitt

La Ligue islamique mondiale a exprimé une vive condamnation face à la poursuite par l'occupation sioniste de la fermeture des portes de la mosquée Al-Aqsa aux fidèles palestiniens durant le mois sacré de Ramadhan.

Dans un communiqué publié mercredi soir depuis La Mecque, le secrétariat général de l'organisation a dénoncé une atteinte grave au caractère sacré des lieux saints de l'islam.

La Ligue islamique mondiale a également appelé la communauté internationale à assumer pleinement ses responsabilités juridiques et morales afin de mettre un terme à ces pratiques qui portent atteinte à la sacralité des lieux saints

religieux à El-Qods. Selon les informations rapportées, les forces d'occupation ont fermé l'accès à la mosquée Al-Aqsa depuis le début de la semaine dernière et ont contraint les fidèles à quitter l'esplanade du sanctuaire.

Parallèlement, un important déploiement militaire a été observé dans la ville d'El-Qods occupée.

Privés d'accès au troisième lieu saint de l'islam, de nombreux fidèles palestiniens ont été contraints d'accomplir la troisième prière du vendredi du mois de Ramadhan dans les environs de Bab Al-Amoud, l'une des principales portes de la vieille ville de Jérusalem.

Cette situation revêt une dimension particulièrement sensible dans la mesure où le mois de

Ramadhan constitue une période de grande affluence religieuse à la mosquée Al-Aqsa, où des milliers de fidèles se rassemblent habituellement pour les prières et les activités spirituelles. La fermeture du sanctuaire représente également un précédent historique depuis l'occupation d'El-Qods en 1967.

Pour la première fois depuis cette date, les fidèles palestiniens sont empêchés d'accomplir la retraite spirituelle appelée « al-Itikaf » à l'intérieur de la mosquée durant les dix derniers jours du mois de Ramadhan.

La Ligue islamique mondiale a souligné que ces restrictions constituent une violation des droits religieux des fidèles et portent atteinte au statut historique et juridique des lieux saints à Jérusalem.

Dans son communiqué, l'organisation a insisté sur la nécessité d'une mobilisation internationale afin de préserver le caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa et de garantir la liberté de culte pour les fidèles. La question des lieux saints à El-Qods demeure en effet l'un des dossiers les plus sensibles du conflit au Moyen-Orient, suscitant régulièrement des réactions de la part des organisations internationales et des institutions religieuses.

À travers sa prise de position, la Ligue islamique mondiale réaffirme son attachement à la protection des lieux saints de l'islam et appelle à une action internationale concertée afin de mettre fin aux restrictions imposées aux fidèles et de préserver le caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa.

AL QODS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS ARABES Brahim Boughali condamne la fermeture persistante de la mosquée Al-Aqsa durant le Ramadhan

Depuis Beyrouth, la voix des Parlements arabes s'est élevée avec force pour dénoncer une situation jugée profondément préoccupante et lourde de conséquences pour la stabilité de la région.

Le président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) et président de l'Assemblée populaire nationale algérienne, Brahim Boughali, a exprimé une vive inquiétude face au maintien par les autorités d'occupation de la fermeture des portes de la Mosquée Al-Aqsa aux fidèles musulmans en plein mois sacré de Ramadhan.

Dans un communiqué rendu public au nom de l'Union interparlementaire arabe, M. Boughali a fermement condamné ce qu'il qualifie de pratiques graves portant atteinte non seulement à la sacralité de ce mois béni, mais également au caractère religieux et historique d'un lieu saint considéré comme la première qibla et le troisième sanctuaire de l'islam.

Selon lui, empêcher les fidèles d'accéder à la mosquée Al-Aqsa durant cette période spirituelle constitue une provocation directe aux sentiments de centaines de millions de musulmans à travers le monde.

Le responsable parlementaire algérien a souligné que ces mesures représentent également une atteinte manifeste au statu quo historique et juridique qui régit la situation de la ville d'Al-Qods et de ses lieux saints.

Il a rappelé que toute tentative visant à modifier l'identité arabe, islamique et chrétienne de la ville sainte ou à restreindre la liberté de culte constitue une violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes adop-

tées par la communauté internationale. Au cœur de cette déclaration figure un rappel clair de la position constante des Parlements arabes concernant la question palestinienne.

L'Union interparlementaire arabe a réaffirmé son attachement aux droits inaliénables du peuple palestinien, notamment son droit à l'établissement d'un État indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967 avec Al-Qods pour capitale.

Dans ce contexte, M. Boughali a insisté sur le fait que la mosquée Al-Aqsa, dans toute son étendue, relève exclusivement du droit des musulmans et que l'administration de ses affaires religieuses demeure du ressort du Département des Waqfs islamiques d'Al-Qods, relevant du ministère jordanien des Waqfs, conformément aux accords internationaux et au statu quo historique reconnu.

L'Union interparlementaire arabe a également dénoncé le maintien de la fermeture des portes de la mosquée aux fidèles, qualifiant cette décision d'acte hostile et de provocation dangereuse susceptible d'exacerber les tensions dans une région déjà marquée par une forte instabilité politique et sécuritaire.

Selon le communiqué, de telles mesures risquent d'alimenter les frustrations et d'attiser les tensions religieuses.

Dans un ton particulièrement ferme, l'organisation parlementaire a rejeté toute mesure unilatérale visant les symboles sacrés musulmans ou chrétiens à Al-Qods.

Elle a appelé à l'annulation immédiate de ces décisions et à la cessation de toute atteinte contre la mosquée bénie

d'Al-Aqsa ainsi que contre l'ensemble des lieux saints.

M. Boughali a également averti que la poursuite de ces pratiques durant le mois de Ramadhan pourrait être perçue comme une provocation directe à l'égard de l'ensemble du monde musulman, ce qui risquerait d'entraîner la région dans une spirale de tensions à caractère religieux.

Dans ce contexte, l'UIPA a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations unies, ainsi que l'Organisation de la coopération islamique et les institutions parlementaires régionales et internationales, à assumer leurs responsabilités morales et juridiques. L'objectif est d'exercer une pression réelle afin d'obtenir la réouverture de la mosquée aux fidèles et de garantir la protection internationale du peuple palestinien et de ses lieux saints. L'Union interparlementaire arabe a également salué la résilience du peuple palestinien à Al-Qods et dans l'ensemble des territoires occupés, rendant hommage à celles et ceux qui continuent de se mobiliser pour défendre l'identité arabo-musulmane de la mosquée Al-Aqsa.

Concluant son communiqué, l'organisation a affirmé que la question d'Al-Qods et de ses lieux saints demeurera au cœur de ses priorités politiques et diplomatiques, réaffirmant sa détermination à coordonner les efforts parlementaires arabes et internationaux jusqu'à ce que le peuple palestinien obtienne sa liberté et que la justice soit rétablie conformément aux principes du droit international.

Abed M.

LÉGISLATIVES AU NÉPAL Majorité absolue pour le parti du maire

Le parti du maire de Katmandou, Balendra Shah, a remporté la majorité absolue des sièges à la Chambre des représentants du Népal, a annoncé jeudi la commission électorale en proclamant les résultats complets des élections législatives disputées le 5 mars.

Fort des 182 sièges obtenus par son Parti national indépendant (RSP, centriste), "Balen" Shah, 35 ans, qui a battu lors du scrutin le chef du gouvernement, devrait être nommé prochainement Premier ministre.

Sa victoire éclatante marque l'avènement au Népal d'une nouvelle génération de dirigeants.

Derrière le RSP, le parti du Congrès népalais, pivot des coalitions qui se sont succédées au pouvoir depuis l'abolition de la monarchie en 2008, n'a raflé que 38 des 265 sièges de la chambre basse du Parlement, et le Parti communiste de l'ex-Premier ministre KP Sharma Oli, 25 sièges. Conformément à la procédure, la commission électorale doit désormais valider les noms proposés par chacun des partis pour occuper les 110 sièges attribués à la proportionnelle, probablement d'ici au 19 mars.

Balendra Shah devra ensuite encore attendre quelques jours avant de prendre les rênes du pays.

BANGLADESH Le Parlement issu des législatives de février se réunit pour la première fois

Le Parlement issu des élections législatives du 12 février au Bangladesh s'est réuni jeudi dans la capitale Dacca, pour la première fois depuis le mouvement de protestation qui a fait tomber à l'été 2024 le gouvernement de l'ex-Première ministre Sheikh Hasina.

"Les activités du Parlement reprennent aujourd'hui avec les représentants élus par le peuple", a déclaré le chef du nouveau gouvernement, Tarique Rahman. M. Rahman, 60 ans, et son Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) ont largement remporté le scrutin.

"Le BNP veut bâtir un pays prospère, sûr et démocratique", a indiqué le nouveau Premier ministre dans son discours, en sollicitant, pour y parvenir, l'aide et la coopération de chaque parlementaire.

Deux membres du BNP, Hafiz Uddin Ahmad et Kayser Kamal, ont été élus jeudi président et vice-président du Parlement.

APS

ORAN

L'université mise sur l'innovation pour transformer les idées étudiantes en projets concrets

À l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, l'innovation et l'entrepreneuriat étudiant occupent désormais une place centrale dans la stratégie de formation et d'accompagnement des jeunes talents.

Par Abed Meghit

Dans cette perspective, l'établissement a lancé un ambitieux programme de formation destiné aux étudiants porteurs de projets, dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel 1275 relatif au diplôme « projet innovant ».

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique nationale visant à encourager la créativité des étudiants et à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de transformer leurs idées en projets à forte valeur économique, sociale et technologique.

À travers ce programme, l'université entend offrir aux jeunes porteurs d'initiatives les outils méthodologiques et les compétences nécessaires pour structurer leurs concepts et les concrétiser.

Le parcours de formation, conçu sous forme de conférences plénières et de sessions interactives, rassemble des étudiants issus de différentes facultés et disciplines.

Cette diversité académique constitue l'un des atouts majeurs du programme, car elle fa-



vorise les échanges interdisciplinaires et stimule la créativité collective.

Les modules proposés visent à fournir aux participants une compréhension globale des étapes nécessaires à la création d'un projet innovant.

Les étudiants y apprennent notamment à analyser les besoins du marché, à évaluer la faisabilité de leurs idées et à développer une démarche scientifique dans la conception de solutions adaptées.

La deuxième journée de formation, organisée le 4 mars, a été consacrée à l'introduction au Design Thinking, une mé-

thode largement utilisée dans les milieux de l'innovation et du développement de produits.

Cette approche repose sur une analyse approfondie des besoins des utilisateurs et sur la recherche de solutions créatives centrées sur l'expérience humaine.

Les participants ont ainsi été initiés aux différentes étapes de cette méthodologie, depuis l'identification du problème jusqu'à la conception de prototypes et à leur test auprès des utilisateurs potentiels.

Cette démarche vise à encourager les étudiants à adopter une vision pragmatique et

orientée vers l'impact concret de leurs projets.

Le programme se poursuivra avec d'autres conférences portant sur des outils essentiels de l'entrepreneuriat, notamment le Business Model Canvas, l'étude de marché et les stratégies de valorisation économique des innovations.

Une attention particulière sera également accordée aux opportunités offertes par la transformation numérique et par l'intelligence artificielle dans la création de nouvelles activités.

Après les vacances universitaires, la formation entrera

dans une phase plus pratique avec l'organisation d'ateliers spécialisés. Les étudiants seront alors orientés vers les structures universitaires correspondant à la nature de leurs projets, qu'il s'agisse de start-up, de micro-entreprises ou encore de démarches liées aux brevets d'invention.

L'ouverture officielle du programme s'est déroulée à la Faculté de droit et des sciences politiques sous la supervision du recteur de l'université, le professeur Ahmed Chaâllal.

L'événement s'est tenu en présence du doyen de la faculté, le professeur Haddad Mohamed, ainsi que de nombreux étudiants et représentants des structures universitaires dédiées à l'accompagnement de l'innovation.

À travers cette initiative, l'université d'Oran 2 confirme sa volonté de faire de l'entrepreneuriat étudiant un véritable levier de développement.

En offrant aux jeunes les moyens de transformer leurs idées en projets viables, l'établissement contribue à préparer une génération capable de participer activement à la diversification de l'économie nationale.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن، العمران والمدينة وتهيئة الإقليم

مديرية التجهيزات العمومية
ولاية الجزائر
مصلحة الصناعات

AVIS D'ANNULATION

En vertu des dispositions des articles 49 et 56 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 et au articles 73,82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; le directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger, déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire relatif à l'avis D'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N°20/2025 Portant La Réalisation Travaux D'aménagement Et Réhabilitation Des Etablissement Scolaire Du Cycle Primaire Alger Centre.

- Travaux Réhabilitation De L'Ecole Amroun Ahmed -Commune De Bouzareah.
- Travaux Réhabilitation De l'école Abdel Kader Agoune- Commune de Madania.

Publie Aux Journaux «DK NEWS» En Langue Etrangère ; Et «البهجة نيوز» En Langue Arabe, le 15/10/2025.

wilaya de M'sila
Daira de Bou-Saada
Commune de Bou-Saada
N I F: 098428205036326

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°02 /2026 lancé le 27/01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , le Président d'Assemblée Populaire Communale de Bou-Saada, annonce un avis d'attribution provisoire d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2025 lancé le 27/01/2026 au journal el MASAR EL ARABI en langue ARABE

N°	INTITULE DE L'OPRETIION	NOM ET PRENOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT PROPOSE	POINT TECHNIQUE OBTENU	DELAIS D'EXECUTION	OBSERVATION
01	Réalisation de terrain de Jeu en gazon artificiel cité ghazza	RAHMOUNE ALI 195262001163188	13.221.619.95 DA	24	88 JOURS	QUALIFIER TECHNIQUEMENT MOINS DISANT

conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

Tout les soumissionnaires qui désirent reconnaître les détails de résultat de jugement de leurs offres techniques et financières doivent contacter notre service dans les 03 jours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux.

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires contestant le choix opéra pourront introduire leurs recours dans les 10 jours à compter de la première parutions de cet avis sur les quotidiens nationaux.

Observation: les recours s'adresse à Monsieur Le président de l'assemblée populaire communale (le président de comité des marchés publics) dans les délais indiqués ci-dessus.

MOUVEMENT THÉÂTRAL ALGÉRIEN

Rencontre à Alger sur le parcours et l'œuvre de Abdelkader Alloula

Une rencontre sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique de l'homme de théâtre Abdelkader Alloula (1939-1994), a été animée, jeudi à Alger, par des académiciens et des universitaires, en présence de la comédienne et fille de ce grand dramaturge qui a marqué le mouvement théâtral algérien.



Organisée par la Radio algérienne à l'occasion du 32^e anniversaire de la disparition (14 mars 1994) de cette grande figure algérienne du 4^e Art, cette rencontre, prévue à la diffusion samedi prochain sur les ondes de Radio Culture, a été placée sous l'intitulé : "Alloula: Cavalier des planches, gardien du patrimoine".

Les deux parties de cette rencontre commémorative, ont été animées par le directeur artistique du TNA, Djamel Guermi, le président de la Commission scientifique de l'ouvrage récemment paru sous le titre, "Abdelkader Alloula Ladjouad, Les Eternels", le docteur, Abdelhamid Allaoui et le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche.

La comédienne et fille du regretté dramaturge, Rihab Alloula, le critique et l'enseignant à l'université Alger 2, Ahcène Tlilani et le journaliste et critique de théâtre, Boubekeur Sekini, ont également été conviés à cette rencontre.

Rihab qui n'avait que 10 ans en 1994, a évoqué son lien avec son père empreint de "compréhension, d'encouragements et de générosité", et a souligné qu'elle continuait encore de découvrir cette figure emblématique du théâtre, ses "élans d'engagement et de dévouement pour l'Algérie à travers la pratique du 4^e Art" et via les témoignages de celles et ceux qui l'ont connu.

DJANET

"Layali Ramadhan", une occasion de valoriser le patrimoine culturel local

Le programme culturel "Layali Ramadhan", meublant les soirées ramadhanesques, constitue dans la wilaya de Djinet, outre son aspect récréatif et culturel, une occasion de valoriser et de promouvoir le patrimoine culturel de la capitale du Tassili N'Ajjer. Ces soirées sont mises à profit pour, outre le bouquet d'activités culturelles et artistiques, mettre en valeur les produits de l'artisanat, dont l'habit traditionnel, le chant du patrimoine local et la

poésie retraçant l'histoire de la région, a indiqué la responsable chargée de la gestion de la direction de la culture et des arts, Bahia Bouceddi. Initiée par la direction de la Culture et des Arts, en coordination avec différents acteurs et associations, le programme comprend aussi diverses activités culturelles animées au niveau des maisons de jeunes, la salle de cinéma "Tassili", l'esplanade "Tifirt" au quartier Aze-louaz, la place du centre-ville de

Les intervenants ont rappelé l'"humanisme de l'homme, sa grande disposition à écouter et sa disponibilité à aider", ainsi que ses "préoccupations premières" relatives à la nécessité de "construire un théâtre algérien, authentique dans ses contenus et moderne dans ses formes, fondé sur les bases solides du patrimoine culturel et au service de l'individu et de la société algérienne".

Pourtant "une vision sur l'avenir du théâtre algérien claire et précise, Abdelkader Alloula savait parfaitement ce qu'il voulait", consacrant son œuvre entièrement à la "libération de la pensée de toutes les contraintes" et travaillant avec "une projection clairvoyante et pragmatique" dans chacun des ateliers constituant un spectacle (écriture, mise en scène, scénographie, direction d'acteurs, éclairage, bande son), a-t-on ajouté.

"Son souci du détail l'avait poussé jusqu'à parler du +théâtre de la parole+, qu'il ciselait sur les plans, sémantique, phonologique et phonétique", ce qui donnait une "uniformité et un ressemblance" du propos dans un rythme "harmonieux de complémentarité" lors de l'interprétation des différents rôles.

"Le regretté dramaturge parlait également du +théâtre de l'écoute+, après s'être longtemps consacré à étudier et faire des recherches sur la manière dont chaque propos allait être perçu par le récepteur, une quête de simplicité académique où tout devait être dit et transmis avec des corpus basiques de tous les jours, aux propos percutants et bien agencés".

Alloula, ont poursuivi les intervenants, "c'est aussi l'agencement dans ses spectacles, de la poésie populaire (à l'instar du Melhoun) oeuvrant à promouvoir la culture et le patrimoine algériens, tant sur la forme que dans les contenus, en mettant en valeur les us et les coutumes du peuple".

Les invités à cette rencontre ont appuyé leur propos avec plusieurs exemples de pièces dont, "Ladjouad", "Lagoual", "Homk Salim" (adaptée de Journal d'un fou de Nicolas Gogol) et quelques anecdotes et souvenirs vécus avec le regretté.

Djanet et la placette "Dag Akhdadj" au quartier El-Mizane, a-t-elle détaillé. Au programme, ont été également prévus des soirées artistiques, des concours culturels, des activités récréatives et ludiques, des interprétations d'Inchad et des concours de récitation du Coran, animés par des associations locales. Approchés par l'APS, de nombreux citoyens se sont dits satisfaits de ces activités ramadhanesques qui ont drainé une large affluence.

MASCARA

Lancement des journées culturelles et religieuses dédiées à l'enfant

La première édition des journées culturelles, religieuses et intellectuelles dédiées à l'enfant a été lancée, jeudi à la bibliothèque principale de lecture publique Dr Yahia-Bouaziz de Mascara, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. La première journée de cette manifestation, organisée à l'initiative de cet établissement culturel, en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, a été marquée par l'organisation d'ateliers autour du livre et de la lecture, de lecture de contes et de leur résumé, ainsi que d'activités de conteur. "Ces activités ont enregistré, jusqu'à présent, la participation d'environ 200 enfants inscrits à cette bibliothèque", a-t-on fait savoir de même source.

Le programme de cette manifestation, qui s'étalera sur une semaine, comprend également l'orga-

nisation d'expositions de livres religieux et historiques, ainsi que d'ouvrages d'auteurs locaux.

Des concours culturels, religieux et de réflexion, seront aussi lancés au profit des enfants inscrits à la bibliothèque principale de lecture publique et à ses annexes, ont indiqué les organisateurs. A cette occasion, des conférences religieuses abordant des thèmes liés au mois du jeûne seront animées par des Imams et des cadres de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs.

Des soirées poétiques et littéraires, ainsi que des chants religieux interprétés par des troupes locales sont également au programme, en plus de la célébration des différentes occasions religieuses durant le mois sacré de Ramadhan, selon la même source.

APS

CLÔTURE DU 15^E FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAÂBI

Les lauréats distingués à Alger

Le 15^e Festival culturel national de la chanson chaâbi a pris fin jeudi soir à Alger, lors d'une cérémonie officielle, après 4 jours de compétition avec la remise des prix aux lauréats de cette édition marquée par la participation 15 candidats.

La cérémonie de clôture s'est déroulée au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba, du commissaire du festival, Abdelkader Bendameche et du directeur du Palais, Ahcène Ghida, aux côtés de figures artistiques et maîtres du chaâbi.

Le jury, présidé par l'artiste El Hadi El Anka, avec comme membres Zerrouk Mokdad, Fayçal Hedroug, Mohamed Hamaïdia, Djamel Fodil et Khaled Chahel Yacine, a distingué 4 lauréats à l'issue de cette cérémonie, avec la remise de prix dotés de récompenses financières.

Le 1^{er} Prix a été attribué à Islam Larbi Bouamrane d'Ain Defla, sacré meilleur interprète de cette édition pour sa reprise de "Echennâa" du défunt chanteur Kamel Messaoudi (1961- 1998), alors que Yacine El Achi de Constantine et Hicham Meziane d'Alger ont reçu, ex aequo, le 2^e Prix.

Mohamed Amine Kourak de Tiaret a décroché le 3^e Prix de cette 15^e édition dont le Prix spécial du jury est revenu à Hiba Cherk El Ain de Blida.

Dans son rapport d'évaluation, présenté par Khaled Chahel Yacine, le jury a relevé un "niveau artistique convergent des candidats de ce concours dédié à la chanson populaire, rendant ainsi l'évaluation et la notation "délicate" et "difficile" en raison de la qualité "élevée" des performances.

Le jury, a-t-il noté, a adopté dans son évaluation une série de critères techniques, artistiques et de présence scénique, notamment la maîtrise vocale et du rythme, la mémorisation et l'originalité du texte ainsi que la justesse de la performance linguistique.

Avant la phase finale, les candidats ont bénéficié d'une "formation académique" à travers une masterclass qui a contribué à "perfectionner la maîtrise des critères de sélection", a souligné M. Chahel Yacine.

Accompagné par un orchestre dirigé par Abdelwahab Boukoura, le lauréat du 1^{er} prix, Islam Larbi Bouamrane, a interprété des pièces chaâbi.

Un hommage aux membres du jury a été rendu en clôture de la cérémonie. Par ailleurs, les organisateurs ont annoncé l'ouverture à partir du 1^{er} juillet prochain, des inscriptions pour participer au 16^e Festival national de la chanson chaâbi.

Organisé depuis 2006, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la chanson chaâbi vise à préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents capables d'assurer la relève.

TIZI-OUZOU

Coup d'envoi du festival du rire de Ouaguenoun

Le coup d'envoi de la 4^{ème} édition du festival du rire a été donné jeudi en soirée à Tanajelt, dans la commune de Ouaguenoun, à l'Est de Tizi-Ouzou.

Ce festival qui s'étalera sur trois jours, du 12 au 14 mars, est organisé par l'association culturelle Igran de cette localité en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Ouaguenoun et la direction de la jeunesse et des sports.

Une pléiade de comédiens professionnels ainsi que des troupes à l'instar d'El Fardja prennent part à cette 4^{ème} édition de ce festival durant laquelle une vingtaine (20) de spectacles, entre professionnels et amateurs, sont prévus.

"Un concours de blagues pour enfants sera, également, organisé durant cette manifestation pour leur inculquer la culture du spectacle, initier et encourager les jeunes talents et les mettre en contact avec des comédiens professionnels", a indiqué à l'APS, Karim Aoudjit, de l'association organisatrice.

Lancé en 2023, la manifestation ambitionne, selon les organisateurs, à "promouvoir l'activité culturelle et permettre l'accès à la distraction au sein de la société, et parmi la jeunesse, notamment, dans l'objectif de les prémunir contre les fléaux sociaux et aussi de l'addiction grandissante aux réseaux sociaux".

Programme de la soirée

TF1 21:10

The Voice, la plus belle voix Saison 15



Apparue en 2012, l'émission The Voice a révélé de nombreux chanteurs et chanteuses tels que Slimane, Claudio Capeo, Louane, Amir ou Kendji Girac. Constituée de plusieurs étapes, le télé-crochet débute toujours par les emblématiques auditions dites à « l'aveugle » au cours desquelles un jury composé d'artistes confirmés écoute une chanson sur un siège dos à la scène qui l'empêche de voir l'interprète. Si l'un d'eux est séduit, il peut appuyer sur un buzzer qui lui permet de se retourner et de se positionner pour accueillir le talent dans son équipe. D'autres épreuves attendront ensuite l'artiste et son coach semaine après semaine avec l'espoir d'atteindre la grande finale.

France 2 21:10

Rugby : Tournoi des Six Nations Saison 2026 France / Angleterre



Rugby : Tournoi des Six Nations Saison 2026 France / Angleterre

France 3 21:10

Cassandra Saison 7



La commissaire Florence Cassandre et son équipe enquêtent sur le meurtre de la jeune Laura, une ancienne championne olympique de natation. Rapidement, elle lui découvre un abandon de carrière pour se consacrer à sa famille, sa vie ayant alors basculé dans une tournure particulièrement sombre, oscillant entre un fils très turbulent et un ancien coach sportif accusé de méthodes plus que douteuses. Alors que ceux-là figurent au rang des premiers suspects, pour résoudre l'affaire, Cassandra doit naviguer dans le monde bien complexe de la natation de compétition.

CANAL+ 21:10

Evanouis



Une nuit, dans une petite ville de Pennsylvanie, tous les enfants d'une même classe, à l'exception d'un seul, se lèvent de leur lit à la même heure et disparaissent sans laisser de trace. Les parents éplorés et les habitants tentent de les retrouver.

6 21:10

Pour toi Céline



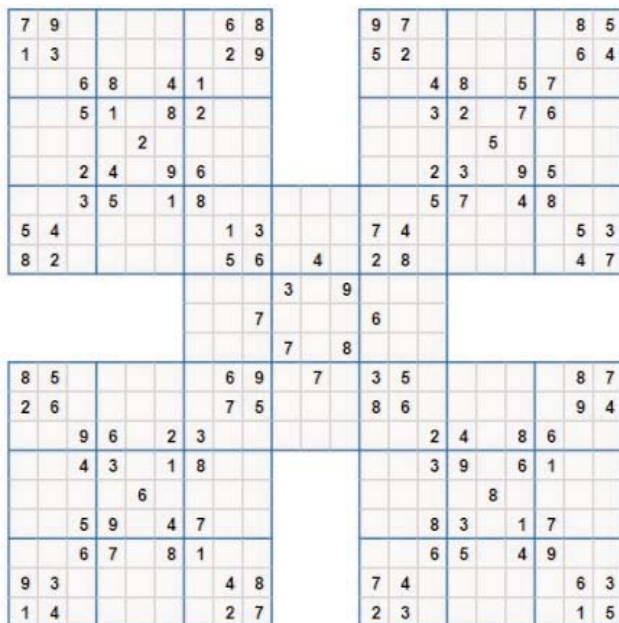
L'album "D'eux", résultat de la rencontre entre Céline Dion et Jean-Jacques Goldman, est sorti il y a tout juste 30 ans. Il s'agit de l'album francophone le plus vendu de l'histoire de la musique ! C'est l'occasion, pour les amis de la chanteuse réunis au Québec, de célébrer la star internationale qu'elle est devenue : Patrick Fiori, Amir, Christophe Willem, Chimène Badi, Roch Voisine, Isabelle Boulay, Corneille, Axelle Red, Claudio Capéo, Elodie Frégé, Anne Sila, Véronique Dicaire, Anggun, Bruno Pelletier, Mario Pelchat, Vincent Niclo et Ycare. Son directeur musical, ses musiciens et ses choristes se joignent à l'hommage.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2947

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



L'essentiel n'est pas de vivre, mais de bien vivre."

Platon

Mots croisés n°2947



Horizontalement:
Verticalement:

- 1 - Il fait faire ses courses par des pigeons
 - 2 - Officier général - Anatides femelles
 - 3 - Parfois très durs - Pas eux, ni vous
 - 4 - Marquant moralement - Il vaut bien le colbalt
 - 5 - Septième grecque - Mettre dans une situation sans issue
 - 6 - Machine à classer - Tuteur
 - 7 - Estonie en V.O. - Beau papillon
 - 8 - Parera - Guide de mine
 - 9 - Patrie des illibériens - Manufacture
 - 10 - Passes au crible - Armes de scorpions
- A - Jeux de patience
B - Sauter - Note de chef
C - Remises d'objets
D - Bout de bois - Individus
E - Genre de cétacé
F - Céréales - Possédés
G - Ils sont heureux quand ils ont une bonne mine
H - Siège du commandement - Négation - Coup de commando
I - Fréquentera assidument - Gros mot de bébé
J - Antique nourrice - Habiller la main
K - Maladie sanguine
L - Presque sèche - Le champion



[illegible]

Solution

Sudoku n°2947

7	9	4	3	1	2	5	6	8
1	3	8	7	6	5	4	2	9
2	5	6	8	9	4	1	3	7
6	7	6	1	3	8	2	9	4
4	1	9	6	5	2	7	8	5
3	8	5	6	2	7	9	1	4
9	6	3	5	7	1	8	4	2
6	4	7	2	8	6	9	1	3
8	2	1	9	4	3	7	5	6

8	5	1	4	3	7	2	6	9
2	6	3	1	8	9	4	7	5
4	7	9	6	5	2	3	8	1
9	3	5	7	1	6	2	4	8
7	1	2	8	6	5	9	3	4
3	8	5	9	2	4	7	1	6
5	2	6	7	4	8	1	9	3
9	3	7	2	1	6	5	4	8
1	4	8	5	9	3	6	2	7

Mots Croisés n°2947

9	7	1	4	6	2	3	8	5
5	2	8	1	7	3	9	6	4
3	6	4	8	9	5	7	2	1
4	5	3	2	8	7	6	1	9
8	9	7	6	5	1	4	3	2
6	7	5	9	7	2	8	1	3
9	6	3	5	7	1	8	4	2
7	1	3	5	7	2	4	8	9
6	4	7	2	8	6	9	1	3
8	2	1	9	4	3	7	5	6

5	2	8	3	6	9	4	1	7
1	3	7	5	2	4	6	9	8
6	9	4	7	1	8	5	2	3
8	7	1	3	5	4	6	1	9
3	2	8	6	1	7	2	3	5
9	7	2	4	5	8	6	3	1
4	2	9	7	6	1	3	5	8
6	1	7	2	8	5	3	4	9
5	9	8	3	4	1	7	2	6
1	8	6	5	3	4	9	7	2
7	4	5	1	9	2	8	6	3
2	3	9	8	6	7	4	1	5

Grille géante n°1647

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	O	L	O	M	B	O	P	H	I	L	E
2	A	N	I	R	A	L			C	A	N	E
3	S	E	V	E	R	E	S			N	O	U
4	S	T	R	E	S	S	A	N	T			C
5	E	T	A		O			P	I	E	G	E
6	T	R	I	E	U	S	E		R	A	M	E
7	E	E	S	T	I		U	R	A	N	I	E
8	T		O	R	N	E	R	A		T	E	
9	E	L	N	E								A
10	S	A	S	S	E	S			D	A	R	D

BASKET-BALL

Lancement de la 3^e édition du programme de mentorat féminin «Teaming Up: BAL4HER meets African LeadHERs»

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a indiqué, jeudi, le lancement de la troisième édition du programme de mentorat "Teaming Up: BAL4HER meets African LeadHERs", une initiative de la Basketball Africa League (BAL) destinée à soutenir et développer la carrière des femmes travaillant dans le secteur sportif en Afrique.

Selon un communiqué de la FABB, ce programme, porté par la plateforme BAL4HER, vise à renforcer les compétences féminines au sein de l'écosystème sportif africain en offrant aux participantes l'opportunité d'être accompagnées par des experts et des responsables évoluant au plus haut niveau du sport.

Le programme s'adresse aux femmes âgées de 18 à 35 ans disposant d'une expérience professionnelle comprise entre deux et cinq ans dans le domaine du sport.

Plusieurs spécialités sont concernées, notamment l'arbitrage, l'entraînement, le

scouting (recrutement de talents), l'activité d'agent de joueurs, les sciences du sport, la préparation mentale, la nutrition sportive, la préparation physique ainsi que l'entraînement et la rééducation sportive. A travers ce dispositif de mentorat, les participantes sélectionnées seront mises en relation avec des spécialistes et dirigeants du sport afin de bénéficier de leur expertise et de conseils professionnels pour accompagner leur évolution de carrière.

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au vendredi 13 mars, précise la même source.



Le programme est initié par la Basketball Africa League, en collaboration avec

la National Basketball Association Africa (NBA Africa). Les inscriptions sont ou-

vertes via un formulaire en ligne disponible sur les plateformes officielles de la BAL.

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18

La sélection nationale en stage de préparation à Ben Aknoun



La sélection nationale U18 de tennis effectuera un stage bloqué du 14 au 21 mars courant, au Centre Fédéral de Ben Aknoun (Alger), en prévision des prochains Championnats d'Afrique de la catégorie, prévus du 23 au 28 du même mois au Caire (Egypte), à on avis vendredi auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAT).

La Direction technique nationale (DTN) a retenu six athlètes pour participer à ce stade (quatre garçons et deux filles), qui seront encadrés par l'entraîneur national, Mohamed Lotfi Benosman, et le Directeur des équipes nationales (DEN), Ryad Anseur.

L'effectif national se compose de Yacine Meghari, Kamil Chebboub, Fares Belamiri et Abdennacer Ghouli (chez les garçons), Houa Benamar et Nora Iachouren en filles. "Les joueurs algériens seront pour la plupart directement admis dans le tableau final, grâce à leur classement ITF. Seuls Abdennacer Ghouli et Nora Iachouren figurent actuellement sur la liste d'attente", at-on encore informé de même source.

KARATÉ DO / TOURNOI PREMIER LEAGUE DE ROME (1^{RE} JOURNÉE)

L'Algérienne Cylia Ouikène qualifiée en quart de finale

La karatéka algérienne Cylia Ouikène (-50 kg) s'est qualifiée vendredi pour les quarts de finale du tournoi international "Premier League de Rome", après avoir réussi à enchaîner trois victoires dans la phase de qualification, terminant ainsi en tête de sa poule.

La native de Tizi-Ouzou a été versée dans la poule N6 de sa catégorie de poids, où elle a éliminé la Turque Ozdemir Muserref (1-0), la Mexi-

caine Katia Salcido (9-1), puis l'Italienne Asia Agus (2-0), se qualifiant haut la main pour les quarts de finale.

La sélection algérienne de Karaté Do s'est engagée avec sept athlètes (4 messieurs et 3 dames) au tournoi "Premier League de Rome", programmé du 13 au 15 mars, en présence des plus grands champions mondiaux dans la spécialité Kumité.

Les autres représentants algé-

riens dans cette compétition sont Rayane Sekouar (-50 kg) et Louiza Abouriche (-55 kg) chez les dames, ainsi que Hocine Daikhi (+84 kg), Anis Helassa (-67 kg), Faleh Midoune (-84 kg) et Oussama Zaid (-75 kg) chez les messieurs.

Ces derniers feront incessamment leur entrée en lice dans la compétition, avec l'objectif de se qualifier pour la phase finale, avant de viser le podium.

ECHECS/CADENCE RAPIDE ET BLITZ

80 participants à deux tournois à Djelfa

Deux (2) tournois locaux d'échecs, en cadence rapide et blitz, sont organisés actuellement dans la wilaya de Djelfa avec la participation de 80 compétiteurs, ont indiqué jeudi les organisateurs. Selon le président de la Ligue de wilaya des échecs, Amer Guouicem, ces tournois d'une semaine, sont organisés en coordination avec la Direction de la jeunesse et

des sports. Les 10 meilleurs joueurs du tournoi d'échecs rapides se qualifieront directement pour le tournoi de blitz, qui clôturera la manifestation samedi prochain. Les parties se disputent selon le système suisse en 7 à 9 rondes, avec un temps de jeu de 15 minutes et un incrément de 5 secondes pour les échecs rapides, contre 3 minutes et 3 secondes par

coup pour le blitz. Les lauréats seront récompensés à l'issue de cette manifestation, qui contribue à animer les soirées du mois de Ramadhan dans la wilaya, par des distinctions symboliques et des prix en espèces destinés à encourager le développement de leurs compétences dans cette discipline, a fait savoir le président de la Ligue.

BASKETBALL / NATIONALE 1 DAMES

(20^E JOURNÉE)

Victoire du GS Cosider devant le WR Ain Benian (73-46)



Le GS Cosider s'est imposé devant le WR Ain-Bénian sur le score de (73-46) en match avancé de la 20^e journée du Championnat d'Algérie

de basket-ball, Nationale 1 dames, joué jeudi soir à Alger.

Grâce à cette victoire, le GSC consolide sa position de leader avec

39 points, alors que le WRAB reste 10^e avec 25 pts.

Les autres rencontres de cette 20^e journée auront lieu ce vendredi à partir de 21h00.

Résultat partiel :

Jeudi :

GS Cosider - WR Ain Benian 73-46

Vendredi :

JF Kouba - USA Batna (21h00)
EI Annaba - FS Sétif (21h00)
USM Alger - CR Ali Mendjeli (21h00)
MT Sétif - Rouiba CB (21h30)
NB Staouéli - Hussein-Dey Marines (22h00)
MC Alger - RC Bordj Bou Arreridj (22h30)

Classement :

	Pts	J
1. GS Cosider	39	20
2. H. Dey Marine	36	19
3. USM Alger	35	19
4. MT Sétif	34	19
5. MC Alger	32	19
---, JF Kouba	32	19
7. USA Batna	28	19
8. NB Staouéli	27	19
9. RCBB Arreridj	26	19
10. WR Ain Benian	25	20
11. EI Annaba	24	19
12. FS Sétif	22	19
13. CR Ali Mendjeli	21	19
---, Rouiba CB	21	19

LIGUE 1 MOBILIS 23^E J - USMK 2 - 1 JS KABYLIE Matouti le bourreau de la JSK

La JS Kabylie n'a pas réussi à s'imposer à Khanchela lors de la 23^e journée du championnat ligue une Mobilis en hier au stade communal de Kenchela après avoir longtemps subi en première période.

Par F. Menad

Trois points précieux pour le podium pour les Matouti et consorts.

L'USM Khanchela va être très dangereux en première période et la défense de la JSK se montrera friable.

Les protéger ont signé une nouvelle performance en championnat devant les canaris de Djurdjura sur le score de (2-1), dans une rencontre intense et disputée.

Dès l'entame, l'USMK a montré ses intentions.

À la 7^e minute, Merbah devait déjà s'employer pour sortir des deux poings un centre dangereux de Matouti.

Trois minutes plus tard, Boumechra déclenchait un tir puissant que le portier des Canaris captait en deux temps.

Les Khenchelis insistaient, mais la JSK répondait par inter-

mittences.

À la 19^e minute, Boudebouz distillait un centre millimétré vers , qui ne parvenait pas à ajuster sa reprise.

Les protéger de Dziri répliquaient par Bakir, auteur d'une intervention aérienne décisive sur un centre de Hamidi (32'). Juste avant la pause, Messaoudi sollicitait encore Litim qui sortait une superbe claquette sur un coup franc excentré (41').

La JSK aurait pu ouvrir le score, mais Mahious manquait l'immanquable sur un service parfait d'Akhrib (41'), à la 44 Boudebouz sert messoudi qui ouvre la marque pour les canaris, trois minutes plus tard canaris Matouti a remis les pendules à l'heure sur le score de un but partout que l'arbitre de la rencontre a envoyé les 22 acteurs aux vestiaires. après la pause citron., Hadji Affiri manquait le cadre (47'), tandis que Mahious obligeait Litim à une première in-

tervention (49').

La JSK poussait et Akhrib voyait sa tentative détournée par Guemroud (57').

Litim, solide, annihilait ensuite une incursion dangereuse de Boudebouz (61').

Mahious bien serré par botte s'élançait, mais Litim, bien en place , repoussait la tentative avec autorité.

Un arrêt décisif déviant le cuir en corner.

Le gardien Khenchelis poursuivait son rictus juste après cette action le buteur Matouti aggrave le score deuxième but pour les Khenchelis devant la formation kabyle quelques minutes plus tard assiste à la domination des protéger de l'entraîneur allemand Josef Zinnbeurmais le gardien de l'USM Kenchela Litim a sorti toute sa classe pour capter le cuir en deux fois et intervention sur une tête de Messaoudi (74'), parade exceptionnelle devant



Botte (82') puis arrêt sûr face à Bada (88').

Dans le temps additionnel, Merbah s'interposait devant Matouti .

L'USM Kenchela rejoint les canaris à la 8^e place avec 28 point une victoire méritée pour l'USM Kenchela devant les canaris de Djurdjura.

LIGUE 1 MOBILIS Le MC Alger affirme son autorité, la JS Kabylie freinée dans son élan à Khanchela

Par Abed MEGHIT

La 23^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis a offert son lot de rebondissements et de confirmations, avec notamment la démonstration de solidité du MC Alger et le coup d'arrêt subi par la JS Kabylie lors de son déplacement à Khanchela.

Leader du championnat, le Mouloudia d'Alger a confirmé son statut en s'imposant avec autorité sur la pelouse du Paradou AC.

Les hommes du MCA ont livré une prestation maîtrisée qui leur a permis de l'emporter sur le score net de deux buts à zéro.

La rencontre a rapidement basculé en faveur des Algérois lorsque l'attaquant Bengoura a transformé un penalty à la 28^e minute, donnant ainsi l'avantage à son équipe.

Quelques minutes plus tard, l'attaquant Zakaria Naidji a doublé la mise à la 39^e mi-

nute, scellant pratiquement le sort de la rencontre avant même la pause.

Grâce à cette victoire précieuse, le MC Alger consolide sa position de leader avec 43 points et creuse l'écart sur son poursuivant direct, le CS Constantine, qui totalise 37 unités.

Le Mouloudia dispose en outre de plusieurs matches en retard, ce qui renforce encore sa position dominante dans la course au titre.

Pendant ce temps, la JS Kabylie a vécu une soirée plus difficile lors de son déplacement chez l'USM Khanchela.

Les Canaris avaient pourtant idéalement entamé la rencontre en ouvrant le score juste avant la mi-temps grâce à Messaoudi. Mais les locaux ont immédiatement réagi dans le temps additionnel de la première période grâce à Matouti, qui a égalisé à la 45+2 minute, relançant totalement la rencontre.

Au retour des vestiaires, l'USM Khenchela a poursuivi sur sa lancée et a réussi

à prendre l'avantage à la 72^e minute grâce au même Matouti, auteur d'un doublé décisif. Cette victoire permet au club de Khanchela de remonter à la neuvième place du classement avec 28 points, à égalité avec la JS Kabylie.

La suite de cette journée de championnat prévoit plusieurs rencontres attendues, notamment l'affiche entre le CS Constantine et l'ES Ben Aknoun, ainsi que les confrontations entre la JS Saoura et le MC Oran, l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem, ou encore le MC El Bayadh face à l'Olympique Akbou.

Deux matches ont toutefois été reportés : MB Rouissat contre l'USM Alger et ES Sétif face au CR Belouizdad, en raison des engagements continentaux des clubs concernés.

À mesure que la saison avance, la lutte pour le titre et pour les places d'honneur s'intensifie, promettant une fin de championnat particulièrement palpitante pour les supporters du football algérien.

LIGUE 1 MOBILIS La 23^e J en un coup d'œil

Résultats partiels et buteurs lors des matchs de vendredi après-midi, pour le compte de la 23^e journée de Ligue 1 Mobilis, devant se poursuivre dans la soirée :

Vendredi 13 mars 2026 :

USM Khanchela 2 : Matouti (45^e+3 et 72^e) JS Kabylie 1 : Messaoudi (45^e)

Paradou AC 0 : MC Alger 2 : Saïliou Bangoura (28^e sp), Naïdji (38^e)

Ce soir, à 22h00 :

ASO Chlef - ES Mostaganem
CS Constantine - ES Ben Aknoun
MC El Bayadh - O. Akbou
JS Saoura - MC Oran

Reportés :

ES Sétif - CR Belouizdad
MB Rouissat - USM Alger.

FUTSAL Clôture de la 5^e édition du tournoi de la presse hier à la Coupole

La 5^e édition du tournoi de football en salle (futsal) de la presse se déroulera fin ce vendredi à la Coupole du complexe Mohamed-Boudaïf à Alger.

La finale de ce tournoi qui avait débuté au 2^e jour du mois de Ramadhan, opposera vendredi soir l'équipe de la Radio nationale "B" à celle d'Ennahar TV et sera précédée d'un match de gala entre une équipe composée d'anciens joueurs internationaux et celle de l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo, sponsor de ce tournoi. Avant cela, les deux équipes éliminées lors des demi-finales, en l'occurrence Canal Algérie et Echourouk News, se disputeront, jeudi soir, la 3^e place du tournoi. Initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, ce tournoi à vu, pour cette 5^e édition, la participation de 24 équipes représentant différents organes de presse.

APS

LIGUE 1 MOBILIS Aït-Djoudi entame sa mission de maintien avec le Paradou AC

Le technicien Azzedine Aït-Djoudi, a officiellement entamé sa mission à la tête du Paradou AC, avec pour objectif principal de maintenir le club jaune et bleu en Ligue 1 Mobilis de football.

Le PAC a d'ailleurs publié mercredi soir sur ses réseaux sociaux une vidéo montrant le nouveau coach à l'œuvre lors de sa première séance d'entraînement, marquant ainsi le début de son passage sur le banc du club algérois.

Aït-Djoudi succède au Tunisien Sofiane Hidoussi, dont le passage sur le

banc paciste a pris fin dans un contexte sportif délicat. L'arrivée de l'ancien entraîneur de la JS Kabylie et de l'USM Alger, entre autres, intervient alors que le club cherche à redresser rapidement la barre et à assurer sa survie parmi l'élite.

Le Paradou AC occupe la 14^e place du classement avec 17 points, soit la troisième position relégable, même si les Pacistes comptent deux matchs en retard, face au CR Belouizdad et l'USM Alger, qui pourraient s'avérer détermi-

nants dans la lutte pour le maintien.

Avant de rejoindre le PAC, Aït-Djoudi avait entamé la saison sur le banc de l'USM El-Harrach, pensionnaire de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest), avant de quitter le club harrachi après seulement cinq journées de compétition.

Il signera ses débuts officiels vendredi, à l'occasion de la réception du leader, le MC Alger, au stade du 20-août 1955 (15h15), lors de la 23^e journée du championnat.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE/ ALLER) CR BELOUZDAD Keddad, El-Mellali et Khacef forfaits face à Al-Masry

Le CR Belouizdad sera privé de trois joueurs importants lors de son déplacement en Egypte pour affronter Al-Masry SC, samedi au stade de Suez (21h00), dans le cadre du quart de finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a indiqué le Chabab jeudi dans un communiqué.

Il s'agit des défenseurs Chouaïb Keddad et Naoufel Khacef, ainsi que du milieu de terrain offensif Farid El-Mellali, forfaits en raison de blessures, précise la même source. Les trois joueurs n'ont pas fait le déplacement avec la délégation

belouizdadie ce jeudi au Caire. Ces défections constituent un coup dur pour le staff technique de la formation de Laâquiba, qui comptait s'appuyer sur l'ensemble de son effectif pour ce rendez-vous continental face à la formation égyptienne.

Le CRB s'est qualifié pour les quarts de finale en terminant en tête du groupe C avec 15 points, devant les Congolais de AS Otoho d'Oyo (9 points). La manche retour est programmée le samedi 21 mars au stade Nelson Mandela de Baraki (20h00).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USM Alger et le CR Belouizdad en quête d'un exploit à l'extérieur pour ouvrir la voie aux demi-finales

Les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de la CAF entrent dans une phase décisive pour les représentants algériens engagés dans cette prestigieuse compétition continentale.

Par **Abed MEGHIT**

Les clubs de CR Belouizdad et de USM Alger se préparent à disputer des confrontations particulièrement délicates à l'extérieur avec l'ambition de revenir avec un résultat positif avant les matches retour.

Le Chabab de Belouizdad s'apprête à relever un défi de taille sur le sol égyptien face au redoutable Al Masry SC.

Cette confrontation revêt une dimension particulière puisque la formation égyptienne est dirigée par le technicien tunisien Nabil Kouki, ancien entraîneur du club algérois.

Fort d'une série remarquable de neuf matches sans défaite toutes compétitions confondues, le CR Belouizdad aborde cette rencontre avec confiance, mais également avec prudence.

Les hommes du coach allemand Sead Ramovic savent que les clubs égyptiens se distinguent traditionnellement par leur discipline tactique et leur solidité collective.

Toutefois, le club algérois devra composer avec plusieurs absences importantes.

Les défenseurs Chouaïb Keddad et Naoufel Khacef ainsi que le milieu offensif Farid El-Mellali sont forfaités pour cette rencontre en raison de blessures, ce qui pourrait compliquer les plans tactiques du staff technique.



Malgré ces absences, l'objectif reste clair : obtenir un résultat positif qui permettrait au club de Laâquiba d'aborder le match retour avec un avantage psychologique.

Face à eux, les Égyptiens d'Al-Masry tenteront également de profiter de l'avantage du terrain pour prendre l'ascendant dans cette double confrontation. Dans l'effectif d'Al-Masry figurent d'ailleurs deux joueurs algériens, Abder-

rahim Deghmoum et Moundher Temine, qui connaissent parfaitement le football national et pourraient représenter une menace sérieuse pour la défense du Chabab.

De son côté, l'USM Alger aura également un déplacement périlleux à négocier en République démocratique du Congo face à l'ambitieuse formation de AS Maniema Union.

Les Rouge et Noir se présentent pour cette première manche avec un effectif au complet, ce qui constitue un atout im-

portant pour le nouvel entraîneur du club, le technicien sénégalais Lamine N'Diaye.

Connaisseur averti du football congolais pour avoir dirigé à deux reprises le prestigieux TP Mazembe, Lamine N'Diaye aborde cette confrontation avec lucidité et détermination.

Son expérience du contexte africain pourrait s'avérer déterminante pour gérer la pression d'un déplacement réputé difficile.

Le milieu offensif de l'USMA, Houssein Eddine Ghacha, a d'ailleurs souligné la concentration maximale qui anime l'ensemble du groupe avant cette double confrontation décisive.

L'adversaire congolais traverse actuellement une période particulièrement positive.

L'AS Maniema Union reste sur une série impressionnante de quatre victoires consécutives et occupe une place honorable dans le championnat national congolais, ce qui témoigne de sa dynamique actuelle.

Ces confrontations promettent donc des duels intenses et tactiquement disputés.

Pour les deux clubs algériens, l'objectif sera de préserver leurs chances de qualification avant les matches retour programmés les 21 et 22 mars, qui s'annoncent déjà décisifs pour la suite de leur parcours continental.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE - ALLER) Le programme

Programme des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévu samedi et dimanche (heures algériennes) :

Samedi 14 mars 2026 :

AS Otoho d'Oyo (CGO) - Zamalek SC (EGY)
14h00

Al-Masry SC (EGY) - CR Belouizdad (ALG)
21h00

Dimanche 15 mars 2026 :

AS Maniema Union (RDC) - USM Alger (ALG)
14h00

Olympique Safi (MAR) - WA Casablanca (MAR) 23h00

NB : Les matches retour se joueront les 21 et 22 mars.

LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST)

Aziz Abbès nouvel entraîneur du NAHD

Le technicien Aziz Abbès a officialisé son engagement avec le NA Hussein-Dey, en remplacement de Farid Zemiti, démissionnaire, rapporte le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest), jeudi sur ses réseaux sociaux.

Le nouveau coach des Sang et Or, a dirigé lundi sa première séance d'entraînement, au complexe de Bensiam, avec comme objectif de redonner stabilité et confiance à une équipe en difficulté.

Aziz Abbès a entamé la saison sur le banc de l'US Biskra (Ligue 2/ Gr.Centre-Est), avant de quitter son poste en janvier dernier.

Le Nasria reste sur une mauvaise série de six matches sans victoire (4 défaites et deux nuls, NDLR), occupant la 9e place au tableau, en compagnie du WA Mostaganem, avec 28 points chacun.

Le NAHD recevra le MC Saïda, samedi au stade du 20-août 1955 (15h00) à huis clos, lors de la 23e journée du championnat.



ITALIE (29E JOURNÉE)

Inter-Atalanta, Lazio Rome-AC Milan, principales affiches de la journée

Six jours après sa nouvelle défaite dans le derby de Milan, l'Inter retrouve San Siro samedi pour affronter l'Atalanta lors de la 29e journée du Championnat d'Italie. L'Inter est toujours installé solidement en tête de la Serie A avec sept points d'avance sur l'AC Milan, mais son revers contre son grand rival qu'il n'a plus battu depuis avril 2024 pourrait laisser des traces. Non seulement les Nerazzurri, toujours privés de Lautaro Martinez, n'ont pas réussi à tuer le championnat avec un succès qui leur aurait donné 13 points d'avance, mais ils ont aussi concédé leur première défaite après 15 matches sans revers (14 victoires, un nul). Leur prochain adversaire reste lui sur une humiliation à domicile en huitième de finale aller de la Ligue des champions : l'Atalanta a été submergée 6 à 1 par le Bayern Munich mardi et a beaucoup à se faire pardonner. La "Dea", 7e (46 pts) à cinq longueurs de la 4e place, n'a en outre plus de points à perdre si elle veut disputer la prochaine Ligue des champions.

L'AC Milan sera peut-être repoussé à dix points, en cas de succès de l'Inter, lorsqu'il affrontera la Lazio (10e, 37 pts) dimanche soir au Stade olympique.

Troisième avec 56 points, Naples qui récupère peu à peu tous ses blessés de longue date dont Kevin De Bruyne, reçoit le mal classé Lecce (16e, 27 pts). (APS) Le programme de la 29e journée : Vendredi 13 mars : Torino - Parme Samedi 14 mars : Inter Milan - Atalanta Bergamo Naples - Lecce Udinese - Juventus Turin Dimanche 15 mars : Vérone - Genoa Sassuolo - Bologne Pise - Cagliari Côme - AS Rome Lazio Rome - AC Milan Lundi 16 mars Cremonese - Fiorentina .

ESPAGNE (28E JOURNÉE)

Le duel Real - Barça, continue de plus belle

Les grands d'Espagne, le FC Barcelone (1er, 67 points) et le Real Madrid (2e, 63 points), après deux nuits européennes éreintantes aux sorties bien différentes, à Newcastle (1-1) et contre Manchester City (3-0), se répartissent au combat ce week-end, avant de retrouver leurs deux adversaires anglais mardi et mercredi. Sérieusement bousculé à Saint James' Park, le Barça, champion d'Espagne en titre, recevra le Séville FC (14e, 31 points) dimanche au Camp Nou pour conserver son invincibilité à domicile en Liga.

Il connaîtra ensuite, dans la soirée, les résultats de l'élection à sa présidence. Joan Laporta part favori à sa réélection. Un faux pas contre le club andalou, vainqueur à l'aller (4-1), permettre au Real, qui accueille samedi soir le promu Elche (17e, 26 points) au Bernabéu, de refaire une partie de son retard sur son éternel rival catalan avant de recevoir l'Atlético (3e, 54 points) le week-end prochain. Dis-

tances dans la course au titre, les Colchonos débiteront un premier derby madrilène à jouer samedi contre Getafe (9e, 35 points).

Programme de la 28e journée :

Vendredi 13 mars :

Alavés - Villarreal

Samedi 14 mars :

Gérone - Athletic Bilbao

Atlético Madrid - Getafe

Real Oviedo - Valence

Real Madrid - Elche

Dimanche 15 mars :

Majorque - Espanyol Barcelone

FC Barcelone - Séville

FC Betis Séville - Celta Vigo

Real Sociedad - Osasuna

Lundi 16 mars :

Rayo Vallecano - Levante .

APS



REAL MADRID

COURTOIS, ARBELOA N'EN REVIENT

Lors de la large victoire contre Manchester City (3-0) mercredi lors du 8e de finale aller de la Ligue des Champions, le Real Madrid a pu se reposer sur un grand Thibaut Courtois (33 ans, 10 matchs en LdC cette saison). Face aux médias, l'entraîneur madrilène Alvaro Arbeloa a encensé le gardien belge. "Je n'aime pas les comparaisons, mais je ne sais pas si j'ai déjà vu quelqu'un comme Courtois. C'est comme une chance supplémentaire à chaque match. Nous avons beaucoup de chance de l'avoir dans notre cage. Avec lui, nous savons que l'adversaire devra faire beaucoup de choses bien et réaliser des tirs presque impossibles pour marquer un but", a apprécié l'Espagnol. Comme souvent, Courtois a été décisif pour les Merengues sur la scène européenne.

VALVERDE, LES MOTS D'ALEXANDER-ARNOLD

Auteur d'un triplé, le milieu de terrain Federico Valverde (27 ans, 10 matchs et 3 buts en LdC cette saison) a signé une performance XXL face à Manchester City (3-0) mercredi pour le compte du 8e de finale aller de la Ligue des Champions. Pour TNT Sports, le latéral droit madrilène Trent Alexander-Arnold (27 ans, 6 matchs en LdC cette saison) a rendu un bel hommage à son coéquipier.

"Je n'ai plus les mots pour le décrire en tant que joueur. Même quand je jouais à Liverpool, je l'admirais, et je pense qu'il est sans aucun doute le footballeur le plus sous-estimé de la planète. Lorsque vous jouez avec lui, vous comprenez à quel point il apporte à une équipe. Il couvre chaque centimètre carré du terrain, il nous donne tout ce qu'il a. Je pense qu'en tant que joueur, la meilleure qualité que vous puissiez avoir est que vos coéquipiers puissent toujours compter sur vous. Et il est toujours là. Il ne nous laisse jamais tomber. Je pense que les gens vont peut-être commencer à en parler maintenant, mais je pense que depuis de nombreuses années, il fait partie des meilleurs milieux", a jugé l'Anglais.

Des compliments mérités pour l'Uruguayen.



NOTTINGHAM ANDERSON VISÉ PAR MAN CITY

En manque d'options au milieu de terrain, Manchester City cherchera à renforcer son entrejeu cet été. Selon les informations de Fabrizio Romano, l'équipe de Pep Guardiola pense à Elliot Anderson (23 ans, 29 matchs et 2 buts en Premier League cette saison), auteur d'une belle saison sous les couleurs de Nottingham Forest. Le dauphin d'Arsenal en Premier League dispose également d'autres options en cas d'échec avec l'international anglais, valorisé à 60 millions d'euros par le site spécialisé transfermarkt.

D'après notre confrère, Manchester United s'intéresse également au joueur formé à Newcastle, acheté pour plus de 40 millions d'euros par Nottingham Forest à l'été 2024.

TOTTENHAM

POCHETTINO RÉPOND AUX RUMEURS

Mauricio Pochettino voit régulièrement son nom associé à Tottenham. L'actuel sélectionneur des États-Unis a encore fait partie des pistes évoquées pour éventuellement succéder à Igor Tudor, sur la sellette chez les Spurs. Mais céder à Igor Tudor, sur la sellette chez les Spurs. Mais le technicien argentin a été clair : il ne pense qu'à la Coupe du monde 2026. "On me rattache toujours aux clubs où j'ai entraîné. Tottenham, ou l'Espanyol à un moment donné, ou d'autres clubs. Au final, surtout à cause de mon passé dans ces clubs, quand les choses vont mal, les gens ont tendance à se fier à leurs émotions et à dire : 'Avec Mauricio, on jouait du beau football'. Mais non. Nous sommes concentrés sur la Coupe du monde, aux États-Unis. Mon contrat se termine après le Mondial, donc on verra ce qui se passera ensuite", a indiqué l'ex-coach du Paris Saint-Germain sur Radiogaceta de los Deportes. Passé sur le banc des Spurs entre 2014 et 2019, Pochettino ne ferme donc pas la porte à un retour la saison prochaine.

CHELSEA NETO, L'UEFA OUVRE UNE PROCÉDURE

Lors du 8e de finale aller de la Ligue des Champions contre le Paris Saint-Germain (5-2) mercredi, l'ailier de Chelsea Pedro Neto (26 ans, 7 matchs en LdC cette saison) s'est signalé avec un mauvais geste en fin de partie en poussant un ramasseur de balles. Si le Portugais n'a pas été sanctionné par l'arbitre, l'UEFA a officiellement annoncé ce jeudi l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

"Une procédure disciplinaire a été engagée à l'encontre du joueur de Chelsea Pedro Neto pour comportement antiportif, conformément à l'article 15 du règlement disciplinaire de l'UEFA. Les instances disciplinaires de l'UEFA rendront leur décision dans les meilleurs délais", peut-on lire.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faygal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

MODERNISATION DES SERVICES CONSULAIRES

Une nouvelle convention pour accélérer la numérisation et améliorer l'accompagnement des Algériens à l'étranger

Dans une nouvelle étape marquante du processus de modernisation de l'administration publique, une convention stratégique a été signée jeudi à Alger entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, représenté par la Direction générale de la Sûreté nationale, afin de renforcer la coopération dans le domaine de la numérisation des services consulaires.

Par Abed Meghit

La convention a été paraphée au siège du ministère des Affaires étrangères par le secrétaire général du ministère, Lounès Magramane, et le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, en présence du secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb.

Cette initiative traduit la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la transformation numérique de l'administration et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, en particulier aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

Elle s'inscrit également dans la stratégie globale de modernisation des services publics engagée par les autorités du pays.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, Lounès Magramane a souligné que la signature de cette convention constitue une étape importante dans le processus de modernisation des services consulaires, qui figure parmi les priorités majeures du ministère des Affaires étrangères.

Il a rappelé que l'amélioration de l'accompagnement de la communauté nationale à l'étranger constitue une préoccupation constante des plus hautes autorités de l'État, notamment du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à cette composante essentielle de la nation algérienne.

Selon lui, la diaspora algérienne représente une richesse humaine et culturelle considérable, et il est essentiel de lui offrir des services administratifs modernes, rapides et efficaces, capables de répondre à ses attentes et de renforcer ses liens avec la mère patrie.

La convention signée entre les deux institutions vise ainsi à accélérer le traitement des démarches consulaires grâce à l'introduction d'un système numérique moderne et performant.

Cette plateforme permettra de simplifier les procédures administratives, de réduire les délais de traitement des dossiers et d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

La mise en œuvre de ce dispositif numérique s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transformation digitale, qui vise à intégrer les nouvelles technologies dans l'ensemble des services publics afin d'optimiser leur efficacité et de faciliter l'accès des citoyens aux prestations administratives.

Au-delà de l'aspect technique, cette initiative reflète également la volonté des secteurs des Affaires étrangères et de l'Intérieur de renforcer leur coopération institutionnelle.

La coordination entre ces deux départements consti-



tuer un élément essentiel pour assurer la réussite des projets de modernisation administrative et pour garantir une meilleure interconnexion des systèmes d'information publics.

La collaboration avec la Direction générale de la Sûreté nationale permettra notamment de renforcer la sécurisation des données administratives et d'améliorer les mécanismes d'authentification et de vérification des documents officiels délivrés par les représentations consulaires.

Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des technologies et par l'augmentation du nombre de démarches administratives effectuées à distance, la numérisation des services consulaires apparaît comme une nécessité stratégique pour adapter l'administration aux nouvelles exigences du monde contemporain.

Les autorités algériennes entendent ainsi offrir à leurs ressortissants établis à l'étranger un accès plus fluide et plus rapide aux services administratifs, tout en réduisant les déplacements et les délais souvent associés aux procédures traditionnelles.

Cette convention constitue également une réponse aux recommandations formulées lors de la récente conférence des chefs de postes consulaires, organisée en février dernier, qui a mis en avant l'importance de la transformation numérique dans l'amélioration de l'efficacité des représentations diplomatiques et consulaires.

À travers cette initiative, l'État réaffirme son engagement à moderniser l'administration publique et à placer la qualité du service au citoyen au cœur de ses priorités.

La numérisation progressive des services consulaires devrait ainsi contribuer à renforcer la confiance des usagers, à améliorer l'image de l'administration et à consolider les liens entre l'Algérie et sa communauté établie à travers le monde.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

La jeunesse, moteur stratégique du développement national et pilier des ambitions de l'Algérie à l'horizon 2030

Dans un monde marqué par des mutations rapides et des défis économiques et technologiques sans précédent, la jeunesse apparaît aujourd'hui comme l'une des ressources les plus précieuses pour assurer le développement durable et la prospérité des nations.

Véritable force motrice de l'innovation, de la créativité et de la transformation sociale, cette frange dynamique de la population représente un atout majeur pour les pays qui souhaitent bâtir un avenir solide et compétitif.

L'Algérie ne fait pas exception à cette règle et s'emploie, à travers une série de politiques publiques et de mécanismes institutionnels, à valoriser pleinement le potentiel de ses jeunes. La jeunesse constitue en effet un réservoir d'énergie, de talents et d'initiatives capable d'impulser une nouvelle dynamique économique et sociale.

Dans de nombreux pays émergents, l'investissement dans les jeunes est devenu un choix stratégique incontournable, tant pour favoriser l'innovation que pour garantir la stabilité et la croissance à long terme.

Conscientes de cet enjeu fondamental, les autorités publiques algériennes ont progressivement mis en place des dispositifs destinés à renforcer l'intégration sociale, économique et citoyenne des jeunes générations.

Cette orientation s'inscrit également dans le prolongement des engagements internationaux qui reconnaissent le rôle central de la jeunesse dans le développement équitable des sociétés.

Dès 1985, l'Assemblée générale des Nations unies proclamait la première Année internationale de la jeunesse, ouvrant la voie à une réflexion globale sur la place et les aspirations des jeunes dans les politiques publiques.

Dix ans plus tard, ces discussions aboutissaient à l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, un cadre stratégique visant à répondre aux principaux défis auxquels sont confrontées les nouvelles générations.

Au fil des années, ce programme a été enrichi pour tenir compte des évolutions de la société contemporaine.

En 2007, il a notamment été actualisé afin d'intégrer les nouvelles problématiques liées à la mondialisation, aux technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'aux transformations économiques et sociales du XXI^e siècle.

Dans la continuité de cette dynamique internationale, l'Organisation des Nations unies a proclamé en août 2010 une deuxième Année internationale de la jeunesse placée sous le signe du dialogue et de la compréhension mutuelle, soulignant l'importance d'une participation active des jeunes à la construction d'un monde plus inclusif et plus équitable.

Dans cette perspective, l'Algérie a engagé une réflexion approfondie sur les moyens de mobiliser pleinement le potentiel de sa jeunesse.

Le Plan national jeunesse 2026-2029 constitue à cet égard une étape importante dans la structuration d'une stratégie globale destinée à renforcer la place des jeunes dans la société.

Présenté récemment lors d'un Conseil des ministres, ce plan repose sur six axes majeurs articulés autour d'objectifs stratégiques et opérationnels visant à améliorer les conditions d'insertion sociale, économique et citoyenne des jeunes âgés de moins de trente ans.

Parmi les priorités de cette stratégie figure le renforcement de la qualité de l'enseignement et l'adaptation des programmes de formation aux exigences technologiques et professionnelles du monde contemporain.

L'objectif est de préparer les jeunes à intégrer un marché du travail en constante évolution, marqué par l'émergence de nouveaux métiers et par la montée en puissance de l'économie numérique.

Dans le même esprit, les pouvoirs publics accordent une attention particulière au développement de l'entrepreneuriat et à l'encouragement des initiatives individuelles, considérées comme un levier essentiel pour stimuler l'innovation et favoriser la création d'emplois.

Cette approche vise également à réduire durablement le chômage en permettant l'émergence de nouveaux projets économiques portés par les jeunes eux-mêmes. En encourageant l'esprit d'initiative et en facilitant l'accès aux dispositifs d'accompagnement, l'État entend contribuer à l'édification d'une économie diversifiée et compétitive, capable de relever les défis de la transition économique. Préparer les jeunes aux profondes transformations que connaît le pays suppose également de mieux comprendre leurs attentes et leurs aspirations.

C'est dans cet esprit que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé en juin 2022 à l'installation du Conseil supérieur de la jeunesse, une instance consultative destinée à renforcer la participation des jeunes à la vie publique et à la prise de décision.

À travers ce mécanisme institutionnel inédit, les jeunes Algériens disposent désormais d'un espace d'expression et de dialogue leur permettant de contribuer activement à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent. Ainsi, la jeunesse apparaît plus que jamais comme un acteur central de la transformation nationale.

En misant sur l'éducation, l'innovation et l'entrepreneuriat, l'Algérie s'engage dans une démarche visant à valoriser ce capital humain exceptionnel et à construire un avenir fondé sur l'intelligence collective, la créativité et la responsabilité citoyenne.

Abed M.

MAYA SAHLI-FADEL ÉLUE PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Une nouvelle étape pour l'institution

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) ouvre un nouveau chapitre de son histoire avec l'élection, jeudi 12 mars 2026, de la professeure Maya Sahli-Fadel à la présidence de cette institution.

Élue à la majorité des membres du Conseil, elle succède à Abdelmadjid Zaalani, qui occupait ce poste depuis 2021. La séance électorale s'est déroulée au siège de la Cour suprême sous la présidence de son premier président, Tahar Mamouni, dans un cadre institutionnel marqué par la présence de plusieurs hauts responsables de l'État.

Parmi les personnalités présentes figuraient notamment la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, le secrétaire général du Gouvernement Yahia Boukhari, ainsi qu'un représentant de la Présidence de la République, Ahmed Zerrouk.

Étaient également présents le président du Conseil d'État, Mohammed Bennaceur, le procureur général près la Cour suprême, Abderrahim Madjid, le commissaire d'État près le

Conseil d'État, Abdelghafour Kahoul, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil national des droits de l'Homme.

Selon Tahar Mamouni, cette élection intervient en application du décret présidentiel n°26-109 du 3 mars 2026 définissant la nouvelle composition du Conseil national des droits de l'Homme.

Après l'installation officielle des nouveaux membres du Conseil, le vote a permis d'élire Maya Sahli-Fadel à la tête de l'institution, confirmant la confiance accordée à cette figure reconnue du droit international et des droits humains.

Professeure de droit international, Maya Sahli-Fadel dispose d'un parcours académique et institutionnel particulièrement riche.

Elle est membre depuis 2010 de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples de l'Union africaine, l'une des principales institutions continentales chargées de la promotion et de la protection des droits fondamentaux.

Son engagement dans ce domaine lui a également valu d'occuper la

fonction de vice-présidente de cette commission entre 2021 et 2023, lidant ainsi sa réputation sur la scène africaine et internationale.

L'élection de Maya Sahli-Fadel à la tête du CNDH intervient dans un contexte marqué par la volonté de renforcer les mécanismes institutionnels de promotion et de protection des droits de l'Homme en Algérie.

Le Conseil national des droits de l'Homme joue un rôle central dans l'observation de la situation des droits fondamentaux, la formulation de recommandations aux pouvoirs publics et la promotion d'une culture des droits humains au sein de la société.

À l'issue du scrutin, les membres du Conseil ont tenu leur première réunion de travail afin de définir les grandes orientations de l'institution pour la prochaine période.

L'arrivée de Maya Sahli-Fadel à la présidence du CNDH ouvre ainsi une nouvelle phase pour cette institution appelée à jouer un rôle majeur dans le renforcement de l'État de droit et la consolidation des mécanismes de protection des droits humains.

Abed M.